



FONDS POUR LA
**CONSOLIDATION DE
LA PAIX**

RAPPORT DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET TALILY RAIKE

« PROMOUVOIR LA RÉOLUTION PACIFIQUE DES CONFLITS
À TRAVERS LE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP DES FEMMES
DANS LES PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION »

NOVEMBRE 2022



Présenté par :



REMERCIEMENTS

L'équipe d'évaluation tient à remercier toutes les parties prenantes d'avoir fourni des informations clés. Un merci spécial à l'équipe de représentation de l'EISA à Madagascar dirigée par M. Valdiodio Ndiaye, Représentant du pays, et Mme Andriaharivola Reine Ramananjanahary, Chargée de programmes, pour leur soutien sans faille à la réalisation de cette évaluation.

Déclaration de non-responsabilité

Ce rapport est l'œuvre d'un cabinet d'évaluateurs indépendants. Il ne représente pas nécessairement les opinions, les politiques ou les intentions du gouvernement malgache, de l'UNPBF et de l'EISA.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	2
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	5
LISTE DES FIGURES.....	6
LISTE DES TABLEAUX	6
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	7
I. DESCRIPTION DU PROJET	13
I.A. Contexte	13
I.B. Objectifs attendus du projet	13
I.C. Résultats attendus.....	13
I.D. Stratégie de mise en œuvre et théorie de changement	15
I.E. Zone et population cible.....	16
II. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION	17
II.A. Objectifs et champ d'évaluation	17
II.B. Étape méthodologique.....	18
II.B.1. Phase de démarrage.....	18
II.B.2. Phase de collecte de données	19
II.B.3. Phase d'analyse des données.....	19
II.B.4. Phase de rédaction et de validation du rapport.....	20
II.B.5. Phase de diffusion	20
II.C. Critères et questions d'évaluation.	20
II.D. Échantillonnage, outils et procédures de collecte de données.	20
II.E. Considérations éthiques.....	21
II.F. Limites de la méthodologie	21
III. RÉSULTATS ET ANALYSE	22
III.A. PERTINENCE ET RÉACTIVITÉ	22
III.A.1. Alignement sur les politiques sectorielles et institutionnelles.....	22
III.A.2. Pertinence de la théorie du changement.....	24
III.A.3. Adaptation à un contexte changeant.....	25
III.B. COHÉRENCE	25
III.B.1. Synergie avec d'autres projets mis en œuvre dans la zone d'intervention	25
III.B.2. Cohérence de la budgétisation.....	26
III.C. EFFICACITÉ.....	27
III.C.1. Atteinte des résultats attendus.....	27
III.C.2. Efficacité en matière de genre	31
III.C.3. Efficacité du ciblage des bénéficiaires et de la participation des partenaires	33

III.C.4.	Efficacité en matière de suivi et d'évaluation	34
III.D.	EFFICIENCE.....	35
III.D.1.	Efficiency en matière de gestion et de coordination	35
III.D.2.	Efficiency dans la gestion du calendrier de livraison des résultats	37
III.E.	IMPACT	37
III.E.1.	Impact en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.....	37
III.E.2.	Impact sur la gouvernance	40
III.E.3.	Impact sur la gestion des conflits	40
III.F.	VIABILITÉ ET DURABILITÉ.....	41
III.G.	VALEURS AJOUTÉES.....	43
III.H.	SENSIBILITÉ AUX SITUATIONS DE CONFLIT.....	43
IV.	CONCLUSION	44
V.	BONNES PRATIQUES.....	45
VI.	RECOMMANDATIONS.....	46
ANNEXE	49
	BUDGET DU PROJET TALILY RAIKE.....	49
	UTILISATION DU BUDGET	51
	COMMUNAUTÉS CIBLÉES DANS LE DOCUMENT DE PROJET.....	52
	COMMUNES VISÉES PAR LE PROJET ET COMMUNES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES LOCAUX	53
	CADRE DE SUIVI DES RÉSULTATS.....	54
	TERMES DE RÉFÉRENCE.....	57
	MATRICE D'ÉVALUATION	64
	GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA COLLECTE DES DONNÉES DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET TALILY RAIKE.....	71
	CALENDRIER RÉVISÉ	84
	AGENDA DES MISSIONS DE TERRAIN	85
	NOTATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET	87
	LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES	88
	LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS.....	91
	INFORMATIONS SUR LES ÉVALUATEURS.....	93

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

COJEAA	: Collectivité des jeunes engagés de la région Atsimo-Andrefana
CTD	: Collectivité territoriale décentralisée
EISA	: Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa [Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique]
GNUE	: Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
MID	: Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
MPPSPF	: Ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la femme
ODD	: Objectif du développement durable
ODDL	: Observatoire de la décentralisation et du développement local
OSC	: Organisation des Sociétés Civiles
PANAGED	: Plan d'action nationale genre et développement
PBF	: Peace Building Fund
PEM	: Plan d'urgence de Madagascar
PFROSCAA	: Plateforme régionale des organisations de la société civile Atsimo-Andrefana
PND	: Politique nationale de la décentralisation
PRODOC	: Project document [document de projet]
PTF	: Partenaire technique et financier
SLC	: Structure locale de concertation
STD	: Service territorial décentralisé
TDR	: Termes de référence
TEM	: Tily eto Madagasikara [mouvement protestant du scoutisme malgache]
UNDAF	: United Nations Development Assistance Framework [Plan-cadre des Nations Unies d'assistance au développement]
UNPBF	: United Nations Peace-Building Fund [Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix]

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Logique d'intervention du projet Talily Raïke	14
Figure 2. Théorie du changement (élaborée par l'équipe de mise en œuvre)	16

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Notation de la performance du projet	7
Tableau 2. Liste des communes et districts bénéficiaires directs	16
Tableau 3. Listes des parties prenantes	20
Tableau 4. Cadre de résultats #1	27
Tableau 5. Cadre de résultats #2	29
Tableau 6. Cadre de résultats #3	30
Tableau 7. Budget et dépenses par résultats et produits	36
Tableau 8. Budget et dépenses par activité	36

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA) entend contribuer à établir une culture inclusive et pacifique de résolution et de prévention des conflits communautaires. Grâce au soutien financier du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (UNPBF), il a lancé une approche basée sur la forte implication des femmes, des femmes élues et des jeunes femmes militantes de la société civile dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision locale, en collaboration avec leurs pairs masculins. Réalisé dans la région Atsimo-Andrefana entre février 2021 et août 2022 avec un budget de 300 000 dollars américains (USD), le projet dénommé Talily Raike a été évalué comme l'exige l'accord de financement.

Le cabinet Ravel Consulting & Services a été sélectionné pour réaliser l'évaluation finale. La méthodologie utilisée fait référence aux directives du GNUE concernant l'évaluation des projets financés par l'UNPBF. Talily Raike est considérée comme SATISFAISANTE. Les résultats pour les critères sélectionnés sont résumés ci-dessous :

Tableau 1. Notation de la performance du projet

CRITÈRE D'ÉVALUATION	NOTE (sur 6)	APPRÉCIATION.
Pertinence et réactivité	5	Satisfaisant
Cohérence	5	Satisfaisant
Efficacité	4	Plutôt satisfaisant
Efficiences	5	Satisfaisant
Impact	3	Plutôt insuffisant
Viabilité et durabilité	5	Satisfaisant
Valeurs ajoutées	5	Satisfaisant
Sensibilité aux situations de conflit	6	Très satisfaisant
MOYENNE	4,75	SATISFAISANT

Résumé des constats et conclusions

Pertinence et réactivité	5	Satisfaisant
---------------------------------	----------	---------------------

- Les objectifs du projet sont cohérents vis-à-vis des politiques-cadres des Nations Unies et de la stratégie du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix.
- La consultation des parties nationales lors de la conception du projet a favorisé un bon alignement des objectifs et des activités du projet avec les politiques et stratégies nationales.
- Le projet a répondu aux besoins des bénéficiaires et aux aspirations des acteurs locaux.
- Le choix des partenaires de mise en œuvre est pertinent dans la mesure où ils travaillent déjà dans la zone d'intervention du projet et y resteront après le projet.
- La théorie du changement présente dans le document de projet explique convenablement comment l'ensemble des interventions est censé conduire aux impacts attendus, grâce à une analyse des voies causales.

- L'hypothèse intermédiaire selon laquelle « l'accès des femmes aux instances de décision (participation aux réunions et assemblées) leur permet de défendre leurs intérêts » n'est pas totalement confirmée.
- Le projet n'a pas connu de changement de contexte important en dehors de la fermeture des frontières régionales liée à la pandémie de COVID-19, qui a obligé l'équipe de mise en œuvre au report des activités qui ont suivi le démarrage ; pendant ce temps, elle se concentre sur l'élaboration des différents scénarios possibles dès la reprise.
- L'agence d'exécution a réaligné la stratégie de mise en œuvre sur la base des résultats de l'évaluation à mi-parcours.

Cohérence	5	Satisfaisant
------------------	----------	---------------------

- Le projet Talily Raike présente une complémentarité avec les projets qui interviennent dans les communes ciblées (Mionjo, Action, Rary Aro Mada, OBS Mada).
- Talily Raike a atteint le score maximum attribué par le PBF aux projets dont l'objectif principal est l'égalité hommes-femmes.
- Cependant, en sa qualité de projet pilote, certains éléments auraient mérité plus d'attention lors de la conception :
 - le montant de 300 000 USD qui est très limité eu égard à l'ampleur des activités à mener pour atteindre les objectifs fixés, la grande étendue de la zone d'intervention, la durée très courte pour un projet, certes pilote, mais qui ambitionne d'apporter un changement radical à la dimension culturelle de la société .
 - les activités sur les « champions du genre » qui revêtent un aspect innovant et utile à l'échelle stratégique, institutionnelle et nationale, mais n'ont pas pu apporter les changements attendus auprès des communautés cibles dans le cadre temporel du projet ;
 - l'absence d'un personnel affecté au suivi et à l'évaluation du projet dès sa conception ;

Efficacité	4	Plutôt satisfaisant
-------------------	----------	----------------------------

- Talily Raike a été efficace dans la mesure où les taux de réalisation des produits (TRP) qui comparent les réalisations aux prévisions sont supérieurs à 100 %.
- Les principales réalisations du projet incluent :
 - La formation en gestion et prévention des conflits de cent trente-six participants dont cinquante-deux membres de la société civile des communes-cibles ;
 - quatre types de conflits ont connu une désescalade (conflits liés à l'eau potable et à l'eau d'irrigation, larcins, conflits liés au vol de zébu, conflit lié à l'éducation).
 - la mise en place d'espaces d'expression communautaires (focus group et dialogue intergénérationnel) qui a impliqué trois cent soixante-dix membres des communautés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision ;

- l'appui aux 13 femmes élues de la région et à leurs pairs masculins pour assurer leurs rôles et responsabilités dans la pratique d'une gestion communale sensible au genre de manière efficiente et efficace ;
 - quatre SLC appuyés et opérationnels intégrant les femmes parmi les membres ;
 - la conduite d'une campagne de promotion de l'égalité hommes-femmes dans les 9 districts de la région Atsimo-Andrefana (plus de 24 724 personnes de la région ont pu être sensibilisées à la masculinité positive et au genre) ;
 - l'identification des dix champions du genre qui ont su mener une campagne de plaidoyer en faveur de la participation effective des femmes dans les différentes instances de prise de décision.
- L'équipe d'évaluation juge sans équivoque que le projet remplit entièrement les critères du « marqueur de genre 3 » du PBF à la fois dans sa conception et dans sa mise en œuvre.
 - Au total, cinquante-quatre communes des neuf districts de la région Atsimo-Andrefana ont été accompagnées par le projet, mais à des degrés divers.
 - Du fait de l'effet conjugué de la dispersion des communautés bénéficiaires, du budget limité et de la courte durée d'intervention du projet, la population a eu très peu de contacts avec les activités de Talily Raike.
 - Le projet a pleinement impliqué les structures institutionnelles locales dans la conduite de ses activités. Le mode de ciblage des animateurs était participatif.
 - Avant de commencer les interventions, les responsables de Talily Raike ont réalisé une mission d'exploration, en parallèle d'une étude de référence.
 - Au cours de la mise en œuvre, le projet a développé des outils de suivi axés sur le reporting qui lui ont permis de superviser les activités du projet.
 - Le suivi opérationnel du projet a été réalisé à travers des descentes dans les quatre communes pilotes et des appels téléphoniques pour les communes reculées ; le suivi de proximité a pu être amélioré après le recrutement d'un point focal régional basé à Toliara.
 - Le comité de projet s'est réuni quatre fois.
 - La série d'évaluations du projet qui a été prévue par le document de projet a été réalisée : l'évaluation à mi-parcours effectuée par l'ONG SAHA en janvier 2022 ; une micro-évaluation de fin de projet réalisée par la même ONG en septembre 2022 — sur un échantillon de trente-cinq personnes — ; et l'évaluation finale objet du présent rapport.
 - Un atelier de capitalisation s'est tenu à Toliara en juillet 2022 pour mettre en lumière les efforts déployés tout au long de la mise en œuvre du projet, diffuser les acquis et partager les bonnes pratiques.
 - Le projet n'a pas affecté de personnel spécialisé en suivi et évaluation, mais l'équipe de mise en œuvre a collecté les données sur la base d'un plan de suivi et évaluation ; ce dernier couvre les objectifs.

Efficienne	5	Satisfaisant
-------------------	----------	---------------------

- L'évaluation a révélé une bonne gestion des fonds ; ni le bailleur de fonds (UNPBF) ni l'agence d'exécution (EISA) n'ont signalé de difficulté majeure.
- La modalité de coordination prévue dans le document de projet a été respectée.
- À l'exception du rapport de certaines activités après le démarrage du projet en raison des restrictions liées à la COVID-19, les résultats attendus ont été globalement fournis dans les délais.

Impact	3	Plutôt insuffisant
---------------	----------	---------------------------

- Un travail approfondi avec les hommes des communautés et les chefs traditionnels a permis au projet de créer un environnement plus favorable à la participation des femmes dans les instances de décision.
- Les protagonistes du projet et la population ont rapporté quelques cas concrets de changement de comportement des hommes envers les femmes dans leurs communautés.
- Dans les quatre communes ciblées, les femmes élues qui ont bénéficié des renforcements des capacités exercent leur fonction avec assurance ; des femmes leaders locales ont pu conduire des processus de résolutions de conflits grâce à leurs influences.
- Des hommes et des femmes rapportent une meilleure communication dans leurs couples ainsi qu'une participation plus courante des hommes aux tâches quotidiennes habituellement réservées aux femmes.
- Les formations ont bénéficié à cent trente-six participants dont cinquante-deux femmes au total dans les neuf communes ; ils sont très peu nombreux pour couvrir les fokontany et obtenir un changement dans le comportement collectif de la population.
- Malgré une présence accrue, la plupart des femmes se censurent dans les processus de décisions au sein de leurs communautés ou dans les instances officielles.
- La majorité des femmes ne pensent pas pouvoir accéder aux postes électifs pour des raisons techniques et financières et par manque de reconnaissance dans les communes et villages.
- Les activités des structures locales de concertation (SLC) et le rapprochement entre les communes et les citoyens ont permis de donner la priorité aux besoins de la population.
- Les femmes leaders (élues ou dirigeantes associatives) sont conscientes de la nécessité d'avoir une plus grande représentation féminine dans toutes les instances de décision (municipales et communautaires) et utilisent la reconnaissance de leur rôle de modèles féminins pour mobiliser leurs pairs.
- Grâce à l'appui du projet, la participation des femmes à la vie communautaire a amélioré la cohésion sociale et prévenu les conflits potentiels ; par exemple :
 - les conflits latents liés à la gestion de l'eau dans la commune de Tsianisiha se sont estompés après qu'une femme s'est portée volontaire et a reçu le

soutien des hommes pour résoudre les dissensions à l'origine de ces conflits ;

- les femmes se sont dressées contre une sanction abusive envers une mère et son enfant handicapé à Beravy et à Tsianisiha.

Viabilité et durabilité	5	Satisfaisant
--------------------------------	----------	---------------------

- Le bilan des situations présentes à la fin du projet confirme la stratégie et les prévisions du document de projet en matière de durabilité.
- Des cas illustrant l'appropriation du projet par les acteurs (partenaires locaux) sont perceptibles au moment de l'évaluation.
- D'une durée de dix-huit mois, dont douze sont réservés à la mise en œuvre après la formation des bénéficiaires directs, le projet a préparé le terrain pour des changements ; mais tout objectif de changement profond tel qu'il apparaît dans le document de projet demanderait plus de temps ; EISA et PBF pourraient s'appuyer sur les acquis de Talily Raike pour une mise à l'échelle.
- Si elles ne sont pas accompagnées, les personnes que le projet a appuyées risquent de ne pas poursuivre les activités à la fin du projet dans le long terme.
- Les personnes relais formées par le projet témoignent d'une volonté d'appropriation ; cependant, un accompagnement immédiat est nécessaire pour assurer la pérennisation de leurs acquis et la continuité de la sensibilisation au sein de la communauté.
- L'implication des structures institutionnelles locales — qui sont permanentes — dans la conduite des activités du projet constitue un facteur de pérennisation des acquis. Ces structures pourront prendre le relais du projet et continuer à mobiliser la population locale dans la foulée de la dynamique initiée notamment si elles continuent de bénéficier d'appui.

Valeurs ajoutées	5	Satisfaisant
-------------------------	----------	---------------------

- La force du projet est d'avoir considérablement servi de catalyseur pour l'ouverture des communes et de leurs populations aux circonstances opportunes de développement.

Sensibilité aux situations de conflit	6	Très satisfaisant
--	----------	--------------------------

- Talily Raike a adopté une approche qui lui a permis de s'assurer que ses interventions ne conduisaient pas (volontairement ou involontairement) à des conflits, mais au contraire renforçaient les possibilités de paix et d'inclusion.
- De plus, les concepteurs du projet ont établi une matrice d'évaluation des risques ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation correspondantes.

BONNES PRATIQUES

- Le projet a soutenu les élues (mairresses et conseillères), les femmes leaders, les « lehilahy to rehake » en tant que rôles modèles.
- Le choix d'une approche pragmatique basée sur des explications empiriques et des exemples pertinents à la réalité des interlocuteurs a convaincu les hommes de créer un environnement plus favorable à l'égalité.

RECOMMANDATIONS

- Privilégier une approche intensive par la concentration géographique des interventions lorsqu'un projet dispose d'un petit budget pour assurer des impacts.
- Préparer et mettre en œuvre des projets de durées plus longues que dix-huit mois afin que les impacts soient tangibles et durables.
- Affecter un membre du personnel à la fonction de suivi-évaluation et mettre en place systématiquement un mécanisme de suivi-évaluation.
- Mobiliser et valoriser sur le long terme les « champions locaux du genre » pour qu'ils servent de modèles à leurs communautés.
- Travailler avec des chefs traditionnels pour obtenir des résultats rapides et durables.
- Concevoir et mettre en œuvre des projets de modèle semblable à Talily Raike, mais à plus grande échelle et avec un délai réaliste afin d'apporter des changements significatifs.
- Collaborer avec les universités et les instituts de recherche afin que les stratégies et les interventions mêmes à l'échelle communautaire soient éclairées par la connaissance scientifique des spécificités locales.
- Éviter de recourir aux stéréotypes liés aux genres pour promouvoir l'inclusion des femmes dans la résolution des conflits parce qu'ils risquent d'être contre-productifs.
- Travailler sur les multiples racines et formes de manifestations de l'exclusion des femmes des sphères décisionnelles (notion d'intersectionnalité).
- Adopter systématiquement une approche d'autonomisation (empowerment) en tenant compte de sa double dimension (individuelle et collective) et des quatre niveaux de pouvoir qui la composent (pouvoir sur, pouvoir de, pouvoir avec et pouvoir intérieur).

I. DESCRIPTION DU PROJET

I.A. Contexte

Les obstacles qui empêchent les femmes d'occuper la place qui leur revient dans la société malgache renvoient généralement à trois catégories de facteurs : (i) les restrictions structurelles ou obstacles causés par les lois et les institutions ; (ii) les restrictions politiques ; (iii) les restrictions culturelles. Il n'y a pas d'espace pour que les femmes et les jeunes s'expriment librement sur les questions de gouvernance et de développement local surtout en milieu rural.

Le projet Talily Raike a été conçu pour apporter des solutions locales à ce problème. Il vise à renforcer le rôle des femmes dans le mécanisme de prise de décision pour la résolution inclusive et pacifique des conflits communautaires, avec l'appui des hommes dans la région Atsimo-Andrefana. L'Institut électoral pour une démocratie durable en Afrique (EISA) a conçu et réalisé le projet tandis que le Fonds de consolidation de la paix (PBF) a fourni le financement.

I.B. Objectifs attendus du projet

L'objectif du projet est la promotion de la résolution pacifique des conflits par le renforcement du leadership féminin dans le processus de prise de décision. Plus précisément, le projet vise à :

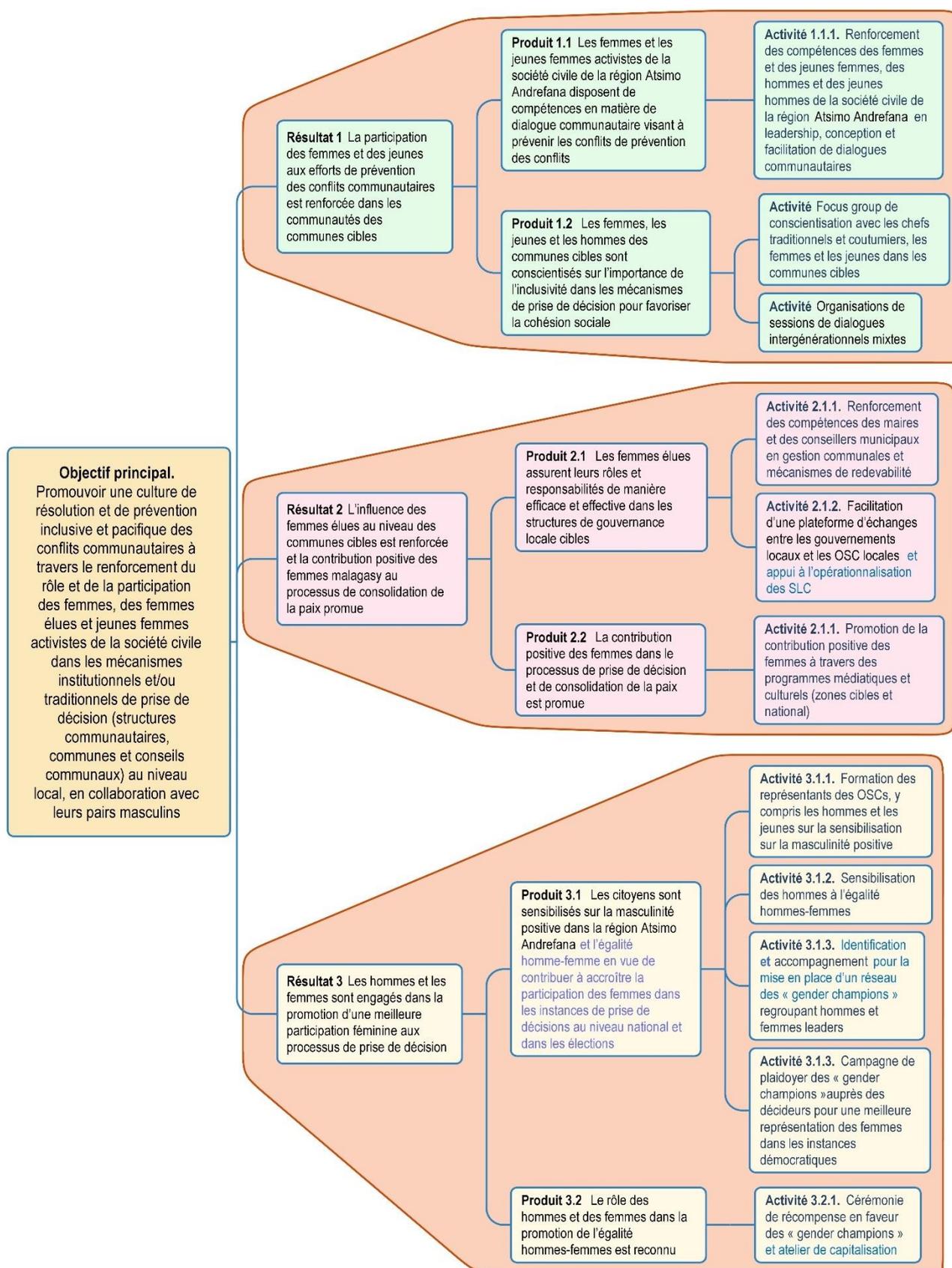
- renforcer le rôle des femmes (y compris les jeunes femmes) dans la prévention et la résolution des conflits par le dialogue ;
- renforcer les compétences des femmes élues afin qu'elles puissent contribuer plus efficacement et plus activement aux mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision ;
- promouvoir le rôle des hommes dans les initiatives et les efforts de plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes.

I.C. Résultats attendus

Les résultats attendus du projet sont :

- la participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires est renforcée dans les communautés des communes cibles ;
- l'influence des femmes élues au niveau des communes cibles est renforcée et la contribution positive des femmes malgaches au processus de consolidation de la paix est promue ;
- les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision.

Figure 1. Logique d'intervention du projet Talily Raïke



I.D. Stratégie de mise en œuvre et théorie de changement

La conception logique du projet comprenait trois axes d'intervention :

Primo, le projet a favorisé la participation des femmes et des jeunes dans le processus décisionnel de prévention et de résolution des conflits au sein des communautés en renforçant leur leadership, leur conception et la facilitation des dialogues communautaires. Il a conscientisé les femmes, les jeunes et les hommes des communes ciblées sur l'importance de la notion d'inclusion dans les mécanismes de prise de décision. Elle favorise la cohésion sociale. Pour cela, il a organisé des groupes de discussion avec des chefs traditionnels, des femmes et des jeunes et des dialogues intergénérationnels mixtes.

Secundo, le projet a choisi le renforcement de l'influence des femmes élues au niveau des communes cibles et la promotion de la contribution positive des femmes au processus de consolidation de la paix. Ainsi, trois activités ont été retenues, à savoir :

- faciliter une plateforme d'échange entre les gouvernements locaux et les OSC locales ;
- soutenir l'opérationnalisation des SLC ;
- renforcer les capacités des maires et des conseillers municipaux en gestion communale sensible au genre.

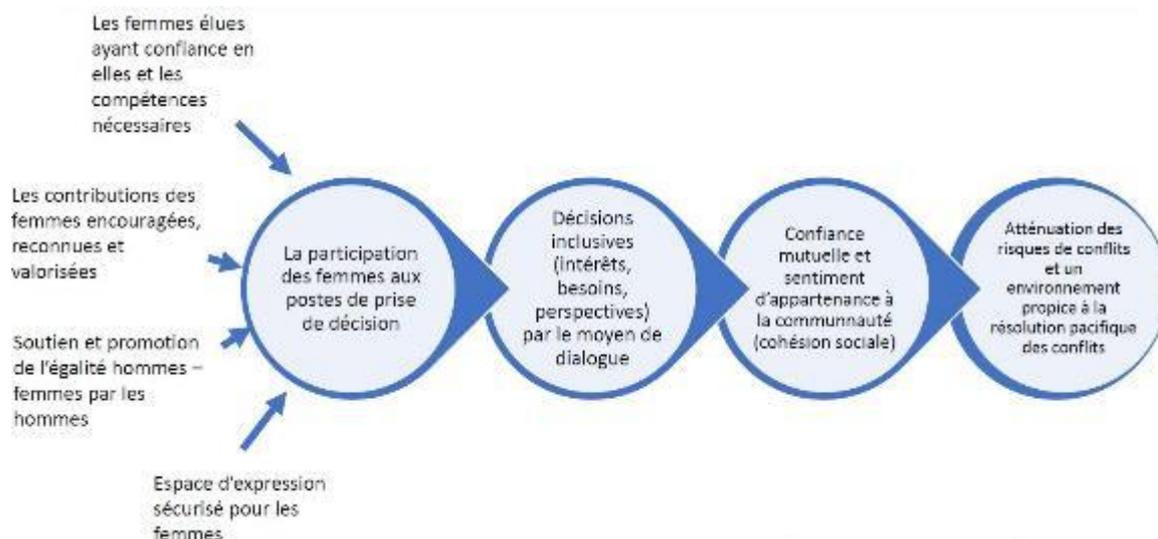
À cela s'ajoute une sensibilisation radiotélévisée sur la contribution des femmes dans les mécanismes de prise de décision. Le projet a ainsi diffusé des spots pour enseigner aux femmes leurs droits et les inciter à s'intéresser et à intervenir dans les dialogues communautaires.

Tertio, le projet s'est efforcé d'intégrer les femmes dans les processus de prise de décision. Il a sensibilisé la population sur la masculinité positive et l'égalité hommes-femmes en vue d'accroître la participation des femmes dans les instances de prise de décisions au niveau national et dans les élections ; il a formé des hommes et des jeunes d'OSC sur les méthodes et techniques de sensibilisation à la masculinité positive et sensibilisé les hommes à l'égalité des genres et à la masculinité positive.

De même, le projet a identifié des leaders nationaux (hommes et femmes) et les a aidés à se regrouper dans un réseau de « champions du genre ». Ils se sont vu confier une campagne de plaidoyer auprès des décideurs afin de montrer les incidences de la participation des femmes dans les instances démocratiques. Une cérémonie de remise de prix en faveur des « champions du genre » a permis, dans le même temps, de sensibiliser aux droits et devoirs des femmes pour la promotion de l'égalité hommes-femmes.

Enfin, les acquis du projet ont été valorisés et partagés lors d'un atelier de capitalisation afin de les appliquer à d'autres régions du pays.

Figure 2. Théorie du changement (élaborée par l'équipe de mise en œuvre)



I.E. Zone et population cible

Le projet a été mis en œuvre dans la région Atsimo-Andrefana en raison du faible taux d'inclusion des femmes dans le domaine institutionnel, politique et social. Le projet a choisi comme cibles les communes qui ont une mairesse ou qui ont une ou plusieurs femmes membres des conseils municipaux. Il a travaillé dans quatorze communes de cinq districts et en a choisi quatre comme communes pilotes.

Tableau 2. Liste des communes et districts bénéficiaires directs

District	Commune	Statut
Ankazoabo Sud	Tandrano	
Beroroha	Behisatsy	
	Mandronarivo	
	Sekena	
	Tanamary	
	Tanandava	
BetiokyAtsimo	Bezaha	
	Vatolatsaky	
Morombe	Basibasy	Commune pilote
	Tanandava-Station	
Sakaraha	Bereketa	
	Mahaboboka	Commune pilote
Toliara II	Andranohinaly	Commune pilote
	Tsianisiha	Commune pilote

II. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION

II.A. Objectifs et champ d'évaluation

L'évaluation finale du projet Talily Raike s'inscrit dans le cadre de la Note d'orientation sur la clôture opérationnelle et financière des projets financés par le Fonds de consolidation de la paix¹ ; une évaluation indépendante est requise pour la clôture de chaque projet. En même temps, il respecte les dispositions inscrites dans le document de projet pour le suivi et l'évaluation des résultats. Ainsi, les objectifs de l'évaluation du projet Talily Raike sont les mêmes que ceux d'un projet financé par ce fonds. Elle examine :

- la pertinence et l'adéquation du projet concernant :
 - les travaux sur les facteurs clés des conflits et les enjeux les plus pertinents pour la consolidation de la paix ;
 - l'alignement sur la politique de consolidation de la paix et sur les priorités du pays ;
 - l'exploitation de la valeur ajoutée des Nations Unies dans le pays ; et
 - le travail sur des questions transversales, telles que la dynamique des conflits transfrontaliers, les questions de jeunesse et les inégalités entre les sexes ;
- la mesure dans laquelle le projet a apporté une contribution concrète à la réduction des facteurs de conflit dans le pays et à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 16 ;
- l'efficacité du projet ;
- dans quelle mesure le projet a :
 - promu l'agenda « Femmes, paix et sécurité » ;
 - permis de mettre un accent particulier sur la participation des femmes au processus de consolidation de la paix ; et
 - honoré sa responsabilité en matière d'égalité des sexes ;
- l'adoption (ou non) par le projet d'une approche sensible aux situations conflictuelles pour sa mise en œuvre ;
- la documentation des bonnes pratiques, des innovations et des enseignements tirés du projet ; et
- la formulation de recommandations exploitables pour la programmation future.

L'évaluation a porté sur toute la période du projet entre sa conception et la date de la présente évaluation. Il porte généralement sur la performance du projet dans l'atteinte des résultats qui lui sont assignés et sur sa capacité à produire les résultats attendus. Elle concerne toutes les dimensions de la mise en œuvre du projet et couvre à la fois les aspects institutionnels, opérationnels, techniques et partenariaux.

¹https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org.peacebuilding/files/documents/pbf_guidance_note_on_project_closure_-_2020.pdf

II.B. Étape méthodologique

Le cabinet RAVEL CONSULTNG & SERVICES a réalisé cette évaluation finale avec une équipe de quatre experts confirmés dont M. Christian José Ravelonandro est le chef de mission. L'évaluation a été menée de manière inclusive et participative. Le cabinet a utilisé une méthodologie qui comprend quatre phases.

II.B.1. Phase de démarrage

Réunion de mise au point. Les commanditaires et l'équipe de consultants-évaluateurs se sont réunis le 4 octobre 2022 pour convenir de la méthode de conduite de la mission. La réduction du temps d'exécution de l'évaluation en raison du manque de temps a été approuvée pour cette évaluation. Le rapport final devait être envoyé à l'EISA avant le 14 novembre 2022, mais en raison de contraintes sanitaires, il a été effectif le 28 novembre 2022.

Revue documentaire. Elle a consisté en l'examen des documents de base de Talily Raike pour un premier aperçu du projet. Les documents que le projet a partagés avec l'équipe de consultants sont fournis dans les annexes. L'analyse de la documentation comme sources de données secondaires s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'évaluation.

Élaboration de la matrice d'évaluation. Sur la base des critères et des questions d'évaluation proposés dans les TDR, avec les informations de la documentation, l'équipe d'évaluateurs a élaboré une matrice d'évaluation. La matrice d'évaluation (ou cadre d'évaluation) constitue le cadre analytique principal de l'évaluation. Elle décrit la manière dont chaque critère d'évaluation est traité. Elle décompose les questions principales en question secondaires, faisant le lien avec les méthodes de collecte et d'analyse des données, avec les indicateurs, les outils de collecte de données et les sources d'information. Cela fournit une ligne de visée claire entre les questions d'évaluation telles que définies dans les TDR et les conclusions décrites dans le rapport d'évaluation finale. La matrice d'évaluation a servi d'outil organisationnel pour aider à planifier la conduite de l'évaluation, indiquant où les données secondaires sont utilisées et où les données primaires doivent être collectées. Elle a guidé l'analyse, garantit que toutes les données collectées sont analysées et triangulées, réduisant la subjectivité et le manque de transparence dans le jugement d'évaluation.

Conception de guides d'entretien. Les outils de collecte de données sont des moyens ou canaux permettant de collecter les informations nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation contenues dans la matrice d'évaluation ; ils s'appuient sur des techniques qualitatives, telles que des entretiens avec des informateurs clés (nationaux, régionaux et locaux) et des groupes de discussion avec les communautés cibles. Ainsi, un guide d'entretien destiné à chaque catégorie d'informateurs clés a été élaboré.

Élaboration du calendrier des descentes sur le terrain. L'équipe d'évaluateurs a planifié la descente sur le terrain en détaillant le parcours et les activités à réaliser dans les communes d'intervention, à Toliara et Antananarivo.

II.B.2. Phase de collecte de données

Pour la phase de collecte des données, l'équipe d'évaluation a combiné trois techniques :

- a. **Examen des documents.** Une part importante des données et des informations d'évaluation provient des documents disponibles et accessibles aux évaluateurs, des différents partenaires et des bénéficiaires.
- b. **Entretiens individuels menés avec des informateurs clés.** L'entretien individuel a permis de recueillir des informations auprès des acteurs et bénéficiaires du projet à toutes les étapes de l'évaluation : faits et vérifications des faits, avis et points de vue, analyses des acteurs et propositions. Les évaluateurs ont entamé des entretiens individuels avec des informateurs de la région. Ils avaient rencontré les autorités de la région Atsimo-Andrefana, les autres partenaires et les OSC partenaires-bénéficiaires, les acteurs de cinq communes (les quatre communes pilotes et la commune de Vatolatsaky) ; un entretien a été mené auprès du maire et de la population de la commune de Vineta-Andamasiny, zone non ciblée du projet. De retour du terrain, l'équipe d'évaluation a mené des entretiens avec l'équipe du projet (personnel de l'UNPBF et de l'EISA) à Antananarivo. Certains informateurs clés ont été interrogés individuellement en ligne ou par téléphone, dans la région ou à Tananarive pour cause d'indisponibilité.
- c. **Groupe de discussion (focus group).** Les groupes de discussion de 10 à 15 membres de la communauté ont été l'occasion d'échanger sur les informations, opinions et jugements recueillis, de clarifier les raisons et analyses qui les motivent et d'assurer leur cohérence. L'équipe d'évaluation a utilisé le focus group pour recueillir les avis des bénéficiaires sur les réalisations, sur leur participation au projet, sur leur niveau de satisfaction ou sur ce qu'ils ont retenu, qu'il soit positif ou négatif. Des groupes de discussion avec des non-bénéficiaires ont été utilisés pour comparer les informations. La discussion s'est déroulée en groupes mixtes (hommes et femmes) ou en groupes exclusivement féminins. Les groupes interviewés sont issus des six communes visitées (cinq communes cibles et une commune « témoin »). La liste des personnes interrogées lors de la mission d'évaluation se trouve en annexe de ce rapport.

Notez que les évaluateurs ont utilisé les guides d'entretien tout au long de la mission de collecte d'informations.

II.B.3. Phase d'analyse des données

L'équipe de consultants-évaluateurs a travaillé sur le traitement des données et informations collectées afin d'aboutir à des conclusions, notamment sur la contribution du projet aux évolutions constatées. Au cours de cette phase et chaque fois que nécessaire, l'équipe d'évaluation a demandé des documents supplémentaires et contacté des informateurs clés pour approfondir les points spécifiques identifiés lors de l'analyse.

II.B.4. Phase de rédaction et de validation du rapport

L'analyse des données collectées a conduit à la rédaction de ce rapport d'évaluation finale du projet Talily Raike. Celui-ci est soumis à l'équipe du projet afin de recueillir directement les principales informations supplémentaires, les recommandations, commentaires, retours et remarques de l'EISA et du PBF afin de pouvoir fournir la version définitive du rapport. L'élaboration du rapport a adopté la structure recommandée par les directives GNUE.

II.B.5. Phase de diffusion

Le choix de la forme de diffusion et de sa mise en œuvre est laissé à la discrétion du projet Talily Raike. Cependant, les évaluateurs pourraient apporter leur contribution, par exemple, à travers un exposé des principaux résultats.

II.C. Critères et questions d'évaluation.

L'évaluation est principalement basée sur les six critères proposés par l'OCDE en 2019 et des critères supplémentaires proposés par le PBF :

- la pertinence et la réactivité ;
- la cohérence ;
- l'efficacité ;
- l'efficience ;
- l'impact ;
- la durabilité et la viabilité ;
- *la sensibilité aux situations de conflit (PBF) ;*
- *la valeur ajoutée (PBF).*

II.D. Échantillonnage, outils et procédures de collecte de données.

Le choix des informateurs clés a été défini sur la base de la liste des acteurs et bénéficiaires fournie par le projet. La mission de collecte de données de l'équipe d'évaluation s'est déroulée individuellement ou en groupe de discussion avec ces personnes ou les représentants de toutes les entités ayant contribué au projet :

Tableau 3. Listes des parties prenantes

Catégorie	Entité
Partenaires	Direction régionale du MPPSPF et Cheffe du district de Toliara II
	Plateforme régionale des OSC d'Atsimo-Andrefana (PFROSCAA)
	Sampana Tily eto Madagascar (Mouvement protestant du scoutisme malgache) à Toliara et dans les communes
	Collectif des jeunes engagés de la région Atsimo-Andrefana (COJEAA) à Toliara et dans les 4 autres districts
	Association Cultuléart/Bel Avenir

Bénéficiaires	Femmes et jeunes dans les communes cibles
	Chefs traditionnels et coutumiers
	Dirigeant et membres des OSC formées
	Chefs religieux
	Membres des communautés ayant bénéficié d'une formation à la masculinité positive
	Maires et conseillers communaux
	Champions du genre
Non bénéficiaires	Un maire et un adjoint au maire d'une commune non bénéficiaire sur la RN7. Membres de l'association des femmes de ladite commune.
Autorités	Collaborateurs du gouverneur de la région
	Chefs des districts et leurs collaborateurs
Donateur	PBF
Agence d'exécution	EISA
	Personnel du projet

II.E. Considérations éthiques

La présente évaluation a été réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE. L'équipe d'évaluateurs a protégé les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures garantissant le respect des codes juridiques régissant la collecte et la publication des données. Il a également assuré la sécurité des informations collectées et fourni des protocoles pour garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'informations. Les données des entrevues et des groupes de discussion ont été analysées et rapportées dans leur ensemble, en l'absence de toute information personnelle. Les commentaires spécifiques sur des faits, des communautés ou des lieux particuliers identifiés ont été rapportés après triangulation sans mentionner les sources.

Les données et informations acquises au cours du processus d'évaluation ne sont utilisées qu'à des fins d'évaluation.

II.F. Limites de la méthodologie

Durée. La période d'évaluation initialement prévue est de soixante-deux jours. Pour des raisons de planification, il a été réduit à une durée de quarante-cinq jours. Cela réduit considérablement le temps disponible pour chaque phase. Le nombre de sites que l'équipe pouvait visiter a été réduit. De la même manière, il n'est pas facile de rencontrer certains informateurs clés en raison de leurs horaires surchargés, alors que les évaluateurs n'ont pas eu assez de temps pour les informer du processus d'évaluation et pour prendre des rendez-vous.

Représentativité. Pour la méthode qualitative, les limites sont celles d'une étude représentative. Les opinions exprimées sont celles des répondants et ne peuvent être extrapolées à l'ensemble de la population. Cependant, le mode de constitution des informateurs clés, les techniques de collecte des données et le soin apporté à l'ensemble du processus ont permis de garantir une bonne couverture de la population cible et la diversité des situations susceptibles d'être rencontrées.

III. RÉSULTATS ET ANALYSE

III.A. PERTINENCE ET RÉACTIVITÉ

Mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention correspondent aux besoins, aux politiques et aux priorités des bénéficiaires, du pays, de la communauté internationale et des partenaires/institutions et demeurent pertinents même si le contexte évolue.

III.A.1. Alignement sur les politiques sectorielles et institutionnelles

Les objectifs du projet sont cohérents vis-à-vis des politiques-cadres des Nations Unies et de la stratégie du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Ce dernier n'a pas participé directement à la conception du projet. Cependant, il a pu apporter son appui dans l'amélioration de la note conceptuelle à travers son secrétariat technique. Cet appui consiste principalement à s'assurer que la vision du projet cadre mieux avec les priorités stratégiques de l'UNPBF qui à son tour contribue à la réalisation des objectifs de l'UNDAF. Le projet respecte également le principe de développement durable. Il s'inscrit dans le cadre :

- des ODD 5² et 16³ ;
- de la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité⁴ ;
- du Plan d'action pour la participation des femmes à la consolidation de la paix⁵ ;
- du domaine d'intervention du PBF ;
- de l'UNDAF⁶.

La consultation des parties nationales lors de la conception du projet a favorisé un bon alignement des objectifs et des activités du projet avec les politiques et stratégies nationales, notamment celles de :

²Égalité des sexes et autonomisation des femmes et des filles (Cible 5 : Participation pleine et effective des femmes et accès égal aux fonctions de gestion à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique).

³Paix, justice et institutions efficaces

⁴Pilier 1. « Participation » : participation des femmes à la vie politique, participation à la prise de décision, droit de vote effectif

⁵Engagement 1 : « Les entités des Nations Unies prendront des mesures plus systématiques pour garantir la participation des femmes aux processus de paix et la mise à disposition d'une expertise en matière d'égalité des sexes ».

⁶Pilier 1 : « Paix, sécurité, démocratie et gouvernance »

- *l'État* à travers le Plan d'émergence de Madagascar⁷ ;
- *le MPPSPF* à travers Le Plan d'action national genre et développement⁸(PANAGED) et la Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- *le MID* à travers la Politique nationale de décentralisation⁹.

Le projet a répondu aux besoins des bénéficiaires et aux aspirations des acteurs locaux.

- *Région Atsimo-Andrefana* : « la région Atsimo-Andrefana, verte, productive et modèle en paix » ;
- *Élues (mairresses et conseillères communales)* : harmoniser les relations entre les membres du conseil municipal et l'exécutif ;
- *Femmes locales* : depuis longtemps, les femmes se sentent exclues et ne sont pas souvent consultées dans les processus de prise de décisions pour la résolution des conflits ; c'est une situation qu'elles souhaitent améliorer pour apporter leur part dans l'arrangement des situations conflictuelles.
- *PFROSCAA* : promouvoir la femme dans les neuf districts de la région ;
- *COJEAA* : promouvoir l'égalité des sexes qui se manifeste par l'implication et la consultation des femmes lors du dialogue communautaire. Promotion des jeunes dans les secteurs de l'économie, du social et de la culture ;
- *TEM* : s'engager dans la communauté, à travers la sensibilisation pour faire participer les femmes au processus de prise de décision dans la résolution des conflits ;

Le choix des partenaires de mise en œuvre est pertinent puisqu'ils travaillent déjà dans la zone d'intervention du projet et y resteront après le projet :

- la PFROSCAA intervient dans les communes ciblées par le projet à travers ses associations membres. À travers les animateurs identifiés, ils ont sensibilisé la communauté et animé des dialogues communautaires et des groupes de discussion.
- Le COJEAA et la TEM qui ont des représentants dans les communes ; ceux-ci ont assuré la sensibilisation à la promotion de l'égalité des genres et à la participation des femmes au processus décisionnel de résolution des conflits et à la masculinité positive ;
- les bénéficiaires de la formation sont des personnes issues des communautés et qui ont déjà une certaine notoriété auprès de la population (représentants des OSC, élues, chefs traditionnels). Cette approche a augmenté l'assimilation des interventions dans les communautés.

⁷Velirano 8 : « Nos femmes et nos jeunes pour l'avenir : tendre vers l'égalité des genres dans la société et les institutions ». Axe no. 3. « Équilibre social : protection sociale et droits humains. ».

⁸PANAGED : « Lever les obstacles reconnus comme contraintes à la mise en place d'un développement équitable et durable et soutenir la participation effective et efficace des femmes ».

⁹Rôle du CTD « Améliorer la sécurité de la population et instaurer la paix ».

III.A.2. Pertinence de la théorie du changement

La théorie du changement présente dans le document de projet explique convenablement comment l'ensemble d'interventions est censé conduire aux impacts attendus, grâce à une analyse des voies causales. Toutefois, elle est formulée sous la forme d'une accumulation de plusieurs groupes de sous-hypothèses et de conséquences, difficiles à décrypter malgré les liens logiques qui les unissent. Par conséquent, l'équipe de mise en œuvre en a élaboré un sur la base des informations fournies dans la documentation du projet et à travers des consultations avec les parties prenantes. L'équipe de l'évaluation finale a affiné cette théorie du changement comme présenté ci-dessous :

SI :

- les femmes élues ont confiance en elles, possèdent les compétences nécessaires et sont particulièrement appréciées aux yeux des jeunes dirigeantes potentielles ;
- les capacités des femmes sont renforcées ;
- les contributions des femmes sont encouragées, reconnues et valorisées ;
- l'espace d'expression des femmes est sécurisé ;
- les hommes notamment les chefs traditionnels ont une perception positive de la quête de l'égalité hommes-femmes et adhèrent à la lutte pour l'égalité des droits ;

ALORS :

- les femmes participent aux processus de prise de décision avec le soutien des hommes ;
- les décisions sont inclusives (intérêts, besoins, perspectives) par le dialogue ;
- un sentiment de confiance mutuelle, d'appartenance et d'équité règne dans la communauté (cohésion sociale) ;
- les risques de conflits sont atténués et un environnement propice à la résolution pacifique des conflits est établi de manière durable.

L'hypothèse intermédiaire selon laquelle « l'accès des femmes aux instances de décision (participation aux réunions et assemblées) leur permet de défendre leurs intérêts » n'est pas totalement confirmée. La présence des femmes dans les instances de décision montre un changement significatif dans les communes et les fokontany où les réunions communautaires étaient tenues exclusivement par des hommes. Malgré cette présence, une implication effective et active des femmes n'est pas acquise, parce que les femmes ne participent que très peu dans les discussions et ne revendiquent pas nécessairement leurs intérêts.

III.A.3. Adaptation à un contexte changeant

Le projet n'a pas connu de changement de contexte important en dehors de la fermeture des frontières régionales liée à la pandémie de COVID-19, qui a obligé l'équipe de mise en œuvre au report des activités qui ont suivi le démarrage ; pendant ce temps, elle s'est concentrée sur l'élaboration des différents scénarios possibles à partir de la reprise ; les changements d'interlocuteurs dans les ministères partenaires ont modérément ralenti la prise de décision stratégique sur le projet. Une révision de la logique du projet et des types d'interventions n'a pas été nécessaire.

L'agence d'exécution a su réaligner la stratégie de mise en œuvre sur la base des résultats de l'évaluation à mi-parcours. Avec l'autorisation de l'UNPBF, elle a apporté quelques modifications, à savoir :

- l'appui à l'opérationnalisation des structures locales de concertation au niveau des quatre communes pilotes à l'origine de plan de développement répondant au besoin de la population locale grâce entre autres à une forte présence féminine ; quatorze communes ;
- l'identification des champions du genre avec la remise de prix et la revitalisation des réseaux existants d'autonomisation des femmes qui ont respectivement inspiré les femmes locales sur leur participation à la gestion de vie communautaire et renforcé la sensibilisation des communautés à l'égalité des sexes ;
- la tenue d'un atelier de capitalisation — où toutes les parties prenantes du projet ont participé — qui a permis de diffuser les acquis et les bonnes pratiques du projet ;
- recrutement d'un point focal régional qui a assuré le suivi des activités, l'accompagnement des bénéficiaires, la dynamisation des partenaires locaux et l'accompagnement des structures de concertation ;

III.B. COHÉRENCE

Mesure dans laquelle l'intervention est compatible avec les autres interventions menées au sein d'un pays, d'un secteur ou d'une institution.

III.B.1. Synergie avec d'autres projets mis en œuvre dans la zone d'intervention

Le projet Talily Raike présente une complémentarité avec les projets intervenant dans les communes ciblées. Rares sont les acteurs du développement qui interviennent pour les communautés accompagnées. La plupart d'entre elles sont vides de toute présence d'acteurs en dehors de Talily Raike. Les projets ci-après, opérant dans les mêmes communes ou districts présentent des synergies programmatiques avec Talily Raike, une synergie qui se manifeste par la cohérence entre les stratégies et la complémentarité des interventions

Cependant, certains éléments auraient mérité plus d'attention lors de la conception :

- **Les activités sur les « champions du genre » ont un aspect innovant et utile à l'échelle stratégique, institutionnel et national, mais elles n'ont pas pu apporter les changements attendus par les communautés cibles dans le cadre temporel du projet.** L'identification et la récompense des champions du genre ainsi que la campagne qu'ils ont assurée nécessitent un temps plus long avant que leurs effets n'atteignent la population cible. Elles n'entrent pas dans les liens de cause à effet de la théorie du changement. Dans le cadre de résultats, elles sont réparties dans deux produits différents. Il aurait été plus avantageux d'opter pour des interventions locales dont les changements seraient perceptibles dans les collectivités à court et moyen terme.
- **Absence de personnes dédiées au suivi et à l'évaluation du projet dès sa conception.** Le document de projet prévoyait un appui du siège de l'EISA en matière de suivi et d'évaluation, mais a choisi de ne pas mettre un responsable local ; pourtant la représentation d'EISA à Madagascar ne disposait pas à l'époque d'un spécialiste dans ce domaine.
- **Une durée de mois trop courte pour un projet ambitieux dans la mesure où il compte apporter un changement radical sur une dimension culturelle de la société à travers une nouvelle approche.** La durée de mise en œuvre du projet fixé au moment de la conception est trop courte pour le changement attendu. Pourtant le fait social auquel il s'attaque est enraciné et séculaire dans une région très attachée à ses valeurs culturelles et ses coutumes. De surcroît, la mise en œuvre du projet a été ralentie pendant une longue période (de mars à juin 2021) où le pays a connu des limitations du déplacement relatives à l'épidémie de COVID-19.

III.B.2. Cohérence de la budgétisation

Les protagonistes jugent à la quasi-unanimité que le montant du projet est insuffisant compte tenu de l'ampleur de la tâche de s'attaquer à la tradition et de l'étendue de la zone à travailler. Tester une nouvelle approche communautaire dans les neuf districts à la fois vastes et éparpillés de la région de Toliara avec 300 000 dollars américains constitue un défi majeur. Une concentration des interventions dans une zone plus restreinte aurait permis une meilleure analyse des tendances conforme au statut de pilote du projet Talily Raike. EISA déclare avoir proposé un budget initial plus conséquent, mais leur statut de primo demandeur au moment de la formulation du projet ne leur a donné accès qu'à un volume de financement plus limité.

Talily Raike a atteint le score de 3 que l'UNPBF attribue aux projets dont l'objectif principal est l'égalité des genres. La totalité du budget de 300 000 dollars américains est allouée à l'égalité des sexes et au renforcement des capacités des femmes.

DESCRIPTION	Prévision (USD)	Proportion du budget
Résultat 1 : La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires est renforcée	61 726	20,58 %
Résultat 2 : La contribution et l'influence des femmes et jeunes femmes sont renforcées au niveau des communes	82 004	27,33 %
Résultat 3 : Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision	102 808	34,27 %
Coûts additionnels (suivi, évaluation, audit)	33 834	11,28 %
Coûts indirects	19 626	6,54 %
TOTAL	300 000	100,00 %

III.C. EFFICACITÉ

Mesure dans laquelle les objectifs et les résultats de l'intervention ont été atteints, ou sont en train de l'être, y compris les résultats différenciés entre populations.

III.C.1. Atteinte des résultats attendus

Talily Raike a été efficace dans la mesure où les taux de réalisation des produits (TRP) qui comparent les réalisations aux prévisions sont supérieurs à 100 %. Cela signifie que le projet a pratiquement atteint ou dépassé les prévisions sur les indicateurs retenus. Ci-après des détails sur les performances dans chaque résultat attendu du projet.

Résultat 1. La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits est renforcée dans les communautés des communes cibles :

Tableau 4. Cadre de résultats #1

Indicateur du cadre de suivi des résultats	Unité	Valeur cible	Réalis.	Taux de réalis.
Résultat 1. La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits est renforcée dans les communautés des communes cibles.				
Nombre de types de conflits sur les 7 identifié dans l'étude de référence qui a enregistré un changement de perception positif.	Types de conflits	2	4	200,00 %
Proportion des propositions (stratégies, actions et approches) sont issus des femmes de plus de 18 ans.	%	50	67	134,00 %
Proportion des participants qui comprennent et acceptent l'importance de l'égalité des sexes.	%	50	70	140,00 %
Produit 1.1. Les femmes et les jeunes femmes activistes de la société civile de la région Atsimo-Andrefana disposent de compétences en matière de prévention des conflits.				
Proportion de femmes ayant amélioré leurs compétences en matière de prévention de conflits à travers les dialogues communautaires.	%	60	100	166,67 %
Proportion d'hommes ayant amélioré leurs compétences en matière de prévention de conflits à travers les dialogues communautaires.	%	40	100	250,00 %

Indicateur du cadre de suivi des résultats	Unité	Valeur cible	Réalis.	Taux de réalis.
Proportion des jeunes ayant amélioré leurs compétences en matière de prévention de conflits à travers les dialogues communautaires.	%	60	100	166,67 %
Produit 1.2. Les femmes, les jeunes et les hommes des communes cibles sont conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour une cohésion sociale.				
Proportion des femmes participantes aux focus groups et aux dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision communautaire.	%	75	100	133,33 %
Proportion des hommes aux focus groups et aux dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision communautaire.	%	50	85	170,00 %
Proportion des jeunes aux focus groups et aux dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision communautaire.	%	75	75	100,00 %
Proportion de dialogues intergénérationnels ayant abouti à des engagements communs.	%	50	100	200,00 %

Formation en gestion et prévention des conflits de 24 jeunes femmes et jeunes hommes membres de la société civile des communes-cibles. Le projet a mené une activité de renforcement des capacités des femmes, des hommes et des jeunes militants des OSC des quatre communes pilotes de la région. L'objectif était de former ces groupes de personnes au leadership, à la conception et à l'animation de dialogues communautaires. Cette formation a réuni vingt-quatre représentants d'OSC, dont quinze femmes leaders et neuf hommes. Ces participants ont acquis des enseignements utiles pour leur connaissance du genre, des droits des femmes dans la société et de la bonne gouvernance communautaire. Ils sont conscients et convaincus de changer les choses dans chacune de leurs communautés.

Mise en place d'espaces d'expression communautaires (focus group et dialogue intergénérationnel) qui a outillé et impliqué trois cent soixante-dix membres des communautés cibles sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour une meilleure cohésion sociale. À la suite de la formation, les OSC ont appliqué les leçons apprises au sein de leurs communautés respectives. Ils ont effectivement donné aux femmes la possibilité de participer aux réunions communautaires (c'est le but même du projet), que ce soit pour la résolution et la prévention des conflits ou la planification du développement, etc. Les animateurs ont mené neuf dialogues intergénérationnels mixtes avec des femmes, des jeunes et des chefs traditionnels et neuf groupes de discussion et de sensibilisation auxquels ont participé des chefs traditionnels, des femmes et des jeunes. Ces chiffres dépassaient la prévision, car seuls quatre dialogues et quatre focus groups étaient prévus. Cependant, cela n'a pas eu d'effet sur la gestion budgétaire et la mise en œuvre des autres activités du projet.

Résultat 2. L'influence des femmes élues au niveau des communes cibles est renforcée et la contribution positive des femmes malgaches au processus de consolidation de la paix est promue

Tableau 5. Cadre de résultats #2

Indicateur du cadre de suivi des résultats.	Unité	Valeur cible	Réalis.	Taux de réalis.
Résultat 2. L'influence des femmes élues au niveau des communes cibles est renforcée et la contribution positive des femmes malagasy au processus de consolidation de la paix promue.				
Nombre de mesures propices à la cohésion sociale prises, avec une pleine implication des femmes élues, au niveau des communes cibles par commune cible.	Mesures	14	14	100,00 %
Proportion des membres de la communauté (hommes et femmes) ayant une perception positive d'une meilleure participation de la femme au processus de prise de décision.	%	ND	84,37	ND
Produit 2. 1. Les femmes élues assurent leurs rôles et responsabilités de manière efficace et effective dans les structures de gouvernance locale.				
Proportion des femmes maires et conseillères ayant acquis les compétences en gestion communales et mécanismes de redevabilité.	%	80	86,6	108,25 %
Produit 2. 2. La contribution positive des femmes dans le processus de prise de décision et de consolidation de la paix est promue.				
Nombre de programmes médiatiques promouvant le rôle positif des femmes	Programmes	12	58	483,33%

Appui aux 13 femmes élues de la région et à leurs pairs masculins pour assurer leurs rôles et responsabilités dans la pratique d'une gestion communale sensible au genre de manière efficiente et efficace. Talily Raike a renforcé les capacités des maires et conseillers communaux des quatorze communes ciblées, dans les mécanismes communaux de gestion et de redevabilité. La formation est axée sur la gestion sensible au genre. Tout en soulignant l'importance de la participation des femmes dans toutes les démarches entreprises par la commune, la formation a servi à pousser les leaders locaux vers la bonne gouvernance en les sensibilisant aux mesures à prendre et aux responsabilités de chacun des organes constitutifs de la gestion communale. Au total, soixante-dix-huit élus dont deux femmes maires et onze femmes conseillères des quatorze communes ont participé à la formation.

Renforcement de la confiance entre les collectivités territoriales et les organisations de la société civile à travers l'opérationnalisation des structures locales de concertation au niveau des 4 communes cibles. Le projet a facilité les échanges entre les collectivités territoriales et les OSC locales. Il s'agit d'une discussion pacifique sur les besoins et problèmes de la population et pour réfléchir sur les paramètres de développement au sein de la commune. Ainsi, le projet a réalisé quatre plateformes d'échanges, une pour chaque commune pilote comme prévu. Parmi les participants figuraient : des représentants d'OSC locales, des représentants de l'exécutif de la commune, des conseillers municipaux, des chefs de village, des représentants des partis politiques, des représentants des STD (chef d'arrondissement, chef de ZAP, chef de CSB, gendarmerie, enseignants), chefs

traditionnels et religieux. C'est avec l'appui du projet avec la collaboration du ministère de la décentralisation (MID/ODDL) que les quatorze communes ont pu mettre en place et faire fonctionner leur SLC avec une forte présence féminine. Les élus et une partie de la population comprennent leurs rôles dans la gouvernance de la commune. Par ailleurs, ils connaissent désormais l'étendue et la limite de leurs compétences.

Programmes médiatiques et culturels pour promouvoir la contribution positive des femmes dans le processus de prise de décision et de consolidation de la paix. Le projet a sensibilisé la population à travers des magazines, des radios et des télévisions à la promotion de la contribution positive des femmes dans les communautés. Douze diffusions (un par mois pendant douze mois) sont prévues pour que le projet ait été réalisé cinquante-huit lors de la mise en œuvre. Une célébration de la journée internationale de la paix qui s'est déroulée à Andranohinaly et Toliara a permis de sensibiliser massivement la population sur la paix et la promotion de la femme.

Résultat 3. Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision

Tableau 6. Cadre de résultats #3

Indicateurs du cadre de suivi des résultats.	Unité	Valeur cible	Réalis.	Taux de réalis.
Résultat 3. Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation féminine aux processus de prise de décision.				
Nombre d'initiatives initiées par le réseau des champions du genre.	Initiatives	10	12	120,00 %
Proportion des citoyens sensibilisés en matière d'égalité des sexes et de masculinité positive dans la région Atsimo-Andrefana.	%	2	3,93	196,82 %
Produit 3. 1. Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la masculinité positive.				
Proportion d'hommes et de jeunes hommes membres d'OSC ayant une meilleure compréhension de la notion de masculinité positive et acquis des techniques de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes.	%	75	85	113,33 %
Proportion de femmes et de jeunes femmes membres d'OSC ayant une meilleure compréhension de la notion de masculinité positive et acquis des techniques de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes.	%	75	85	113,33 %
Proportion des bénéficiaires hommes et femmes.	%	50	N.D.	N.D.
Nombre d'initiatives initiées par les champions du genre et les réseaux existants dans le cadre du plaidoyer.	Initiatives	10	N. D.	N. D.
Produit 3. 2. Le rôle des hommes et des femmes dans la promotion de l'égalité hommes-femmes est reconnu.				
Nombre d'hommes et de femme de plus de 18 ans.	Personne	10	10	100 %

Conduite d'une campagne de promotion de l'égalité hommes-femmes dans les 9 districts de la région Atsimo-Andrefana (plus de 24 724 personnes de la région ont pu être sensibilisées à la masculinité positive et au genre). Le projet a formé des représentants d'OSC (hommes et femmes) sur la masculinité positive. Deux partenaires locaux ont été sélectionnés pour assurer la campagne de sensibilisation

du COJEAA et du TEM. Ce dernier est représenté par le chapitre synodal de l'Église luthérienne de Toliara. D'un côté, cette entité avait déjà la compétence en matière de sensibilisation parce que cela fait partie de leur méthodologie d'éducation. De l'autre côté, le COJEAA a été retenu parce qu'il travaille déjà pour la jeunesse dans le secteur social, culturel et économique.

Identification des dix champions du genre qui ont su mener une campagne de plaidoyer en faveur de la participation effective des femmes dans les différentes instances de prise de décision. La création d'un réseau de « champions du genre » a été planifiée et conçue. Ce réseau regroupe dix membres, dont six femmes et quatre hommes. Il a pu mener des campagnes de plaidoyer dans différentes entités au niveau national et auprès des décideurs, pour une meilleure représentation des femmes dans les institutions démocratiques. Les champions ont eu des entretiens avec sept partis politiques, la Commission électorale nationale indépendante et des sénateurs. Ils ont redynamisé la coalition du mouvement des leaders et les points focaux genre au sein des ministères. Une cérémonie de récompense en leur faveur a eu lieu en juillet 2022, afin de faire connaître les droits et responsabilités des femmes pour la promotion de « l'égalité hommes-femmes ».

III.C.2. Efficacité en matière de genre

L'équipe d'évaluation juge sans équivoque que le projet remplit entièrement les critères du « marquer de genre 3 » — le plus élevé — du PBF à la fois dans sa conception et dans sa mise en œuvre. En effet, « *l'objectif principal du projet est de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la consolidation de la paix ; l'égalité des sexes est fondamentale pour la conception du projet et les résultats attendus. Le projet n'aurait pas été entrepris sans l'objectif d'égalité des sexes.* ». Ci-après une revue des critères et la mesure dans laquelle le projet les a respectés :

- **Analyse du conflit sous l'angle du genre.** Les femmes ont un faible accès au processus de prise de décision dans le cadre de gestion des conflits au sein des communautés bénéficiaires du projet. Le projet a su mettre en place les bases essentielles pour arriver à une participation effective des femmes. Jusque-là, tenues à l'écart du processus de prise de décision, elles y sont présentes et sont enclines et autorisées à s'exprimer. Toutefois, il reste des efforts à faire — dans le temps, après le projet — quant à la considération de ses opinions et ses points de vue.
- **Objectif.** L'objectif principal du projet est de « promouvoir la résolution pacifique des conflits par le renforcement du leadership féminin dans le processus de prise de décision ». Le projet a cherché à promouvoir l'égalité femme-homme en mettant l'accent sur la participation des femmes dans le processus de prise de décision dans le cadre de la résolution pacifique des conflits et dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale.
- **Résultats et théorie du changement.** La chaîne de liens de causalité de la théorie du changement est entièrement centrée sur la promotion de la

femme, l'égalité genre et le processus de consolidation de la paix. Le projet a contribué le renforcement de la participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires, le renforcement de l'influence des femmes élues et la promotion de la contribution positive des femmes à la sécurité, à la stabilité communautaire et à l'amélioration de la place des femmes dans la région.

- **Mise en œuvre, activités.** Les activités ont été conçues et mises en œuvre dans le seul dessein d'apporter des changements positifs en matière de promotion d'égalité femme-homme. Chaque activité, indépendamment des autres, concourt à ce changement : renforcement des capacités, focus group de conscientisation, sessions de dialogues intergénérationnels mixtes, plateforme d'échanges, programmes médiatiques et culturels, sensibilisation, campagne de plaidoyer, promotion des drôles modèles.
- **Population cible.** Parmi les cibles se trouvaient des femmes et des hommes (y compris les jeunes), des chefs coutumiers, des gouvernements locaux (maires, conseillers, membres de SLC) et des OSC locales. Les groupes cibles ont été choisis de manière adéquate avec des critères bien définis et connus des bénéficiaires selon la typologie de chacune des activités. Les femmes étaient majoritaires.
- **Budget.** 96.04 % du budget du projet ont été alloués à la réalisation des activités qui contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Le budget a été alloué à la mise en œuvre des activités qui cherchent à changer les inégalités existantes entre hommes et femmes en matière de participation au processus de prise de décision. La quasi-totalité du budget a été consacrée à améliorer la place des femmes dans la communauté en favorisant leur accès à des cercles de prise de décision dans le cadre de résolution des conflits. Le financement du projet a aussi changé la perception que les hommes avaient des droits de la femme.
- **Analyse des risques.** Le porteur du projet — EISA — a réalisé une analyse des risques spécifiques au projet dès sa conception. Il a proposé une stratégie d'atténuations correspondant à chaque risque identifié. Aucun document, aucun entretien avec les informateurs clé et aucun focus group n'a rapporté une du projet qui a été à l'origine d'une quelconque forme de conflits que. C'est la preuve que les stratégies adoptées par le projet pour gérer et atténuer ces risques ont été efficaces dans la mesure où, bien qu'ayant existé, ils n'ont pas constitué un frein et un blocage dans la mise en œuvre du projet.
- **Cadre de résultats.** Les indicateurs retenus par les concepteurs et ceux que l'équipe de mise en œuvre du projet a développés sont « ventilés ». Ils tiennent compte de la proportion des femmes concernées par les mises en œuvre des activités. La dimension genre se trouve à la fois dans la mesure de l'exécution des activités et dans l'appréciation des résultats.

Ses composantes ont pris en considération les différences de besoins des hommes et des femmes et se sont concentrées sur la distribution équitable des droits, mais n'ont

pas été en mesure de répondre aux causes profondes des inégalités. Il a contribué à modifier les normes, les valeurs culturelles bien qu'avec sa taille limitée, il ne peut pas prétendre pouvoir changer les structures de pouvoir et les racines des inégalités et des discriminations entre les sexes dans sa zone d'intervention. Le projet a largement consacré ses efforts à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre de la promotion de la paix. Toutes les activités menées par le projet portent sur le thème du genre.

III.C.3. Efficacité du ciblage des bénéficiaires et de la participation des partenaires

Au total, cinquante-quatre communes des neuf districts de la région Atsimo-Andrefana ont été accompagnées par le projet, mais à des degrés divers. La sélection finale des communes cibles du projet a été décidée sur la base des résultats de l'étude de référence. Le projet a sélectionné des communes qui ont élu des mairesses ou des conseillères pour bénéficier de l'intervention. Deux communes avec une mairesse ont été retenues et douze communes avaient au moins une femme membre des conseils municipaux. Quatre communes dites « pilotes » (Basibasy, Mahaboboka, Tsianisiha et Andranohinaly) ont bénéficié de tous les types d'intervention du projet ; elles étaient privilégiées grâce à leur relative accessibilité. Dix autres communes ont vu une partie de leurs élus formés par le projet. Cela signifie que l'équipe d'exécution a retenu les communes ciblées (au nombre de quatorze) dans le document de projet à l'exception de la commune d'Ankililoaky, remplacée par celle de Mahaboboky. Trente-neuf communes supplémentaires de la région ont participé à la campagne de sensibilisation à la masculinité positive assurée par COJEEA, TEM et Cultuléart. En revanche, ces partenaires ont choisi de ne pas se rendre dans trois des quatorze communes ciblées (Bezaha, Sakena et Tanandava-Station).

Du fait de l'effet conjugué de la dispersion des communautés bénéficiaires, du budget limité et de la courte durée d'intervention du projet, la population a eu très peu de contact avec les activités de Talily Raike. Les animateurs des dialogues et discussions et les sensibilisateurs du projet sont passés une seule fois dans les villages des communes ciblées. Certains fokontany n'ont jamais reçu une équipe du projet. Par conséquent, le résultat n'est pas concret. Très peu de membres des communautés (y compris dans les communes pilotes) connaissent l'existence du projet ou des messages diffusés par celui-ci. Dans les communes de Vatolatsaky, seuls les conseillers et secrétaires sont au courant du projet. À Vineta-Andamasiny, bien que l'équipe de sensibilisation sur la masculinité positive soit passée, les personnes interrogées affirment n'avoir jamais entendu parler de Talily Raike, de PBF ou d'EISA. Ils n'ont pas eu l'occasion de participer ou d'assister aux séances de sensibilisation organisées par le COJEEA ou le TEM. Dans certaines communautés où la tradition du « fafa aloke » est bien ancrée, l'absence de l'indemnité de présence à une assemblée au montant symbolique a démotivé la population.

Le projet a pleinement impliqué les structures institutionnelles locales dans la conduite de ses activités. Ces acteurs ont déjà une connaissance avérée du territoire impliqué dans le projet. Leur vision s'aligne également sur l'objectif du projet qu'il

s'agisse des partenaires institutionnels publics (MID et MPPSPF) ou des OSC (PFROSCAA, COJEEA, TEM, Cultuleart). Ces partenaires ont également soutenu EISA dans sa mise en œuvre grâce à leur expertise technique. Pour le MID, cet appui à travers le directeur d'appui au CTD consiste en la redynamisation des SLC. Le MPPSPF à travers sa direction régionale a appuyé la sélection des zones d'intervention.

Le mode de ciblage des animateurs a été participatif. Les partenaires sélectionnés pour mener à bien les activités du projet sur le terrain ont assuré leurs responsabilités telles qu'elles sont prévues dans le document de projet et les protocoles de partenariat. Chacun d'eux a pu jouer son rôle plus ou moins dans le temps et avec les budgets conclus entre le PBF et l'EISA. Les maires des communes choisies ont participé à l'identification des leaders (femmes et hommes) pour conduire la sensibilisation locale afin de faire participer au maximum les femmes cibles aux dialogues communautaires et aux groupes de discussion. Quinze des vingt-quatre animateurs formés par le projet sont des femmes.

III.C.4. Efficacité en matière de suivi et d'évaluation

Avant de commencer les interventions, les responsables de Talily Raike ont effectué une mission d'exploration suivie d'une étude de référence. Ces missions ont permis de comprendre la réalité de la sécurité, de la stabilité communautaire et de la place des femmes dans la région afin d'ajuster les activités prévues lors de la conception ; elles ont donné à l'équipe du projet de comprendre la nature, les causes et les protagonistes des conflits communautaires.

Au cours de la mise en œuvre, le projet a développé des outils de suivi axés sur le reporting qui lui a permis de superviser les activités du projet, à savoir :

- un tableau des cadres de résultats ;
- un tableau de suivi et d'évaluation ;
- des tableaux de suivi des indicateurs ;
- des modèles de rapport pour OSC et animateurs avec modèle de feuille de présence.

Grâce à ces outils et aux formations qui les ont accompagnés, les rapports ont satisfait aux exigences malgré quelques lacunes au début.

Le suivi opérationnel du projet a été réalisé à travers les descentes dans les quatre communes pilotes et le suivi téléphonique, mais le suivi de proximité n'a pas été suffisant, car les membres de l'équipe sont basés à Antananarivo. La revue à mi-parcours en a fait le constat de ce manque de proximité avec le terrain et a recommandé le recrutement d'un nouveau collaborateur, basé dans la région pour assurer ce suivi de proximité. L'EISA, le PBF, la DRPPSPF et des représentants des partenaires locaux ont participé à des missions conjointes de suivi. EISA et le formateur ont effectué des suivis par téléphones auprès des communes les plus reculées avec parfois des problèmes de réseau. Par conséquent, les activités n'ont pas été correctement encadrées et les résultats n'ont pas pu être mesurés en temps réel.

Le comité de projet s'est réuni quatre fois. Les partenaires institutionnels nationaux y avaient des occasions d'examiner l'intégration des activités entreprises dans le cadre du projet, dans les politiques et stratégies nationales en vigueur (promotion du genre et de la femme, gouvernance locale, promotion de l'esprit de dialogue et de concertation).

L'évaluation à mi-parcours a eu lieu en janvier 2022. Le résultat de la revue a conduit à quelques ajustements au plan stratégique du projet tel que le recrutement d'un point focal du projet dans la région. Il a assuré le suivi permanent et direct des activités et facilité la fluidité de la communication. Grâce à sa connaissance du contexte régional et sa présence sur place, il a contribué à l'accompagnement direct des bénéficiaires, à la dynamisation des partenaires locaux et l'accompagnement de la mise en place des structures de concertation.

Un atelier de capitalisation s'est tenu à Toliara en juillet 2022 pour valoriser les efforts déployés tout au long de la mise en œuvre du projet, diffuser les acquis et partager les bonnes pratiques. L'objectif était également d'assurer l'implication des différents acteurs dans la pérennisation des résultats obtenus.

Une micro-évaluation de fin de projet a été réalisée en septembre 2022. Elle a eu pour objectif de renforcer l'évaluation finale du projet en établissant des données comparatives avec l'étude de référence. Collectées auprès de trente-cinq individus¹⁰, les données de cette étude n'offrent pas une fiabilité statistique suffisante. Cependant, ils donnent de bonnes indications sur les tendances.

L'équipe du projet n'a pas affecté un personnel spécialisé au suivi et d'évaluation et n'a pas conçu un mécanisme à proprement parler. Cela se reflète notamment dans les indicateurs du cadre de résultats ; ils ne permettent pas de mesurer les progrès vers les changements visés ; ils sont focalisés sur la mise en œuvre au détriment du suivi des résultats. Le PBF a identifié ces lacunes et a pris l'initiative de renforcer les capacités du personnel du projet en matière de suivi et d'évaluation.

III.D. EFFICIENCE

Mesure dans laquelle l'intervention produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et dans les temps.

III.D.1. Efficience en matière de gestion et de coordination

L'évaluation a révélé une bonne gestion des fonds ; ni le bailleur de fonds (UNPBF) ni l'agence d'exécution (EISA) n'ont signalé de difficulté majeure. Le projet Talily Raike a décaissé 96,04 % de son budget, qui s'élève à 300 000 dollars américains sans dépasser ni aménager les montants par catégorie et par activité. L'EISA a présenté des comptes et des pièces justificatives qui respectent les règles de procédure. Le secrétariat du PBF a été prompt à débloquer le fonds. L'UNPBF a décaissé les fonds en trois tranches selon le mécanisme de financement des

¹⁰Trente-deux personnes des quatre communes pilotes et trois autres des communes non-pilotes.

interventions rapides¹¹. Par conséquent, le projet n'a pas souffert d'un retard important dans le déblocage des fonds.

Tableau 7. Budget et dépenses par résultats et produits

Description	Prévision	Dépenses	Taux de réalisation
Résultat 1 : La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires est renforcée	61 726	61 234	99,20 %
Résultat 2 : La contribution et l'influence des femmes et jeunes femmes sont renforcées au niveau des communes	82 004	81 289	99,13 %
Résultat 3 : Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision	102 808	97 442	94,78 %
Coûts additionnels	33 834	28 542	84,36 %
Coûts indirects	19 626	19 626	100 %
TOTAL DU PROJET TALILY RAIKE	300 000	288 134,32	96,04 %

Tableau 8. Budget et dépenses par activité

Catégorie	Prévision	Décaissement	Reliquat	Taux de réalisation
1. Personnel	59 958,91	55 918,48	4 040,43	93,26 %
2. Fournitures, produits, matériaux	257,14	246,29	10,85	95,78 %
3. Équipement, véhicules et mobilier (y compris l'amortissement)	857,14	840,86	16,28	98,10 %
4. Prestations contractuelles	66 539,65	60 294,50	6 245,15	90,61 %
5. Voyage	57 377,41	56 969,88	407,53	99,29 %
6. Transferts et dons aux partenaires	75 401,18	74 510,12	891,05	98,82 %
7. Frais généraux de fonctionnement et autres frais	19 982,39	19 728,01	254,38	98,73 %
Coûts indirects	19 626,17	19 626,17	0	100,00 %
Total	300 000,00	288 134,32	11 865,68	96,04 %

La modalité de coordination prévue dans le document de projet a été respectée. Le personnel composé du Chargé de programmes senior et de l'assistante administrative a été recruté au début des interventions sans délai. Il a une bonne maîtrise des différents aspects du projet. Les parties prenantes (nationales et régionales) et les communautés bénéficiaires ont apprécié les qualités de leur travail. Cette reconnaissance a conduit à la bonne adhésion des protagonistes du projet. Le

¹¹ Immediate Response Facility ou IRF

personnel du projet a reçu un accompagnement de qualité de la part de l'équipe de l'EISA Madagascar (Représentant pays, Chargé des finances et de l'administration, Chargée de programmes). Basée à Antananarivo, EISA a réalisé directement la formation des autorités communales et des représentants d'organisations communautaires, et le lancement des espaces d'expressions (dialogues communautaires, focus groups et plateforme d'échange) à Toliara. Elle a confié la mise en œuvre opérationnelle aux OSC partenaires. Sur la base d'une recommandation de l'évaluation à mi-parcours, le projet a recruté un point focal basé à Toliara.

III.D.2. Efficience dans la gestion du calendrier de livraison des résultats

À l'exception du rapport des activités après le démarrage du projet en raison des restrictions liées à la COVID-19, les résultats attendus ont été globalement fournis dans les délais. Le projet a connu un retard de démarrage en matière de mise en œuvre en raison du contexte de COVID-19. Néanmoins, l'équipe d'exécution a rattrapé son retard en accélérant les activités planifiées et aussi en procédant à des adaptations dans la mise en œuvre. Le projet a été suffisamment prompt dans le décaissement des fonds aux partenaires locaux. Ces derniers ont pu exécuter leurs programmes sans contrainte. La confiance entre les deux entités est forte. Ceci constitue une force du projet. En effet, les partenaires sélectionnés sont conscients des responsabilités qu'ils ont acceptées d'assurer.

III.E. IMPACT

<i>Mesure dans laquelle l'intervention a produit, ou devrait produire, des effets importants et de vaste portée, positifs ou négatifs, intentionnels ou non.</i>
--

III.E.1. Impact en matière d'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Un travail approfondi avec les hommes des communautés et avec les chefs traditionnels a permis au projet de créer un environnement plus favorable à la participation des femmes dans les instances de décision. Dans la tradition, la résolution des conflits par le « kabary ambany kily » (littéralement, « palabre sous le tamarinier ») est réservée aux hommes d'une communauté. Des hommes ont témoigné être convaincus de la sagesse des femmes et que elles sont des forces de proposition et que leurs idées peuvent être meilleures. Ils sont plus conscients de la valeur ajoutée des femmes et donc plus enclins à accepter qu'elles participent. Le pragmatisme du projet qui consiste à expliquer, justifier et illustrer l'égalité des femmes et des hommes a porté ses fruits. Les hommes ne sont pas opposés à la participation des femmes aux réunions communautaires. Néanmoins, elles ne peuvent pas participer aux discussions pendant les réunions du « Dina be » — pacte de sécurité sociale — et leur rôle de médiateur est encore limité.

Les protagonistes du projet et la population ont rapporté des cas concrets de changement de comportement des hommes à l'égard des femmes dans leurs communautés. À titre d'exemple, ci-après des cas probants :

- dans la commune de Beraketa, district de Sakaraha, un père de famille a décidé d'acheter des zébus au nom de sa femme alors qu'auparavant, tous leurs biens étaient enregistrés à son nom ;
- dans la commune d'Amborompotsy, le chef du fokontany et un notable d'Amborompotsy-I ont témoigné qu'ils ont désormais foi à la participation des femmes dans différents secteurs et qu'ils ont commencé à sensibiliser la population pour qu'elle implique les femmes à différentes entités locales ;
- dans la commune de Miary Taheza, district de Sakaraha, le maire a facilité l'obtention de la carte nationale d'identité par quatre-vingt-quinze femmes ; il les a sensibilisées à s'inscrire sur la liste électorale pour qu'elles puissent participer au processus électoral.

Dans les quatre municipalités ciblées, les femmes élues ont gagné en influence.

Les femmes élues formées par Talily Raike ont une meilleure connaissance de leurs droits et de leurs rôles. Elles assument pleinement leur rôle au sein du conseil municipal et intègrent la structure locale de concertation dont le membre est majoritairement masculin auparavant. Pour le cas de la commune de Basibasy, après sa revitalisation par le projet, la SLC est composée de quatorze femmes. Ce renforcement de l'influence des femmes élues se traduit également par la capacité des femmes modèles locales à mener un processus de résolution des conflits, sans nécessairement recourir aux interventions des représentants de l'État.

Des hommes et des femmes rapportent une meilleure communication dans leurs couples ainsi qu'une participation plus courante des hommes aux tâches quotidiennes habituellement réservées aux femmes. Les formations organisées par le projet portaient également sur l'égalité femme-homme au sein du foyer et insistaient sur la nécessaire collaboration entre les femmes et les hommes. D'autres ont évoqué la possibilité pour les femmes de recourir librement à la planification familiale.

Les hommes commencent à prendre conscience de l'importance de la participation des femmes à la gestion de la vie communautaire. Les femmes sont autorisées à assister et à s'exprimer lors du « kabary ambany kily » et peuvent adhérer à la structure locale de concertation.

Il y a eu une bonne assimilation, aussi bien de la part des hommes que des femmes, sur les principes d'égalité et une meilleure connaissance sur les droits politiques, économiques et sexuels des femmes dans les communes et fokontany.

Dans la pratique, des femmes qui ont participé aux séances de formations ne savent pas comment s'y prendre concrètement ; elles ont peur des conséquences que cela pourrait avoir.

Les formations ont bénéficié à très peu de participants pour obtenir un changement dans le comportement collectif de la population. Vingt-quatre

représentants d'associations, dont dix-sept¹² des quatre communes principales, ont participé à la formation sur la conduite des dialogues et des focus groups organisée à Toliara par le projet. Ils ont ensuite animé des groupes de discussion dans leurs communes respectives et dans quelques fokontany de ces mêmes communes. La faible intensité des activités (neuf focus groups réalisés avec trois cent soixante-dix participants) n'a pas permis de diffuser la connaissance et la maîtrise de ces concepts auprès des femmes des communautés. Le levier de transformation attendu d'une plus grande partie de la population n'a pas été possible.

Malgré une présence accrue, les femmes se censurent dans les processus de décisions dans leurs communautés ou dans les instances officielles.

Individuellement, elles évoquent la peur de prendre la parole en public parce qu'elles pensent qu'elles ne sont pas convaincantes et qu'à cause de cela elles peuvent subir des reproches ou devenir les sujets de moqueries. Collectivement, elles peinent à identifier et faire remonter des sujets communs de revendication. Certains autres obstacles¹³ expliquent également pourquoi leur participation n'est pas effective :

- leur niveau moyen d'instruction nettement inférieur et leur inexpérience limitent leur capacité d'expression et ne leur permettent pas de participer à des échanges qui demandent un bon niveau d'instruction ;
- le poids de la tradition les empêche de s'exprimer devant les hommes (pères, maris, frères) et les anciens (hommes ou femmes) ;
- le poids des discriminations liées au statut financier et social inhibe leur volonté de contribution (intersectionnalité).

La participation effective d'un groupe marginalisé intervient généralement après une période de sensibilisation suivie d'une période de mobilisation. Malheureusement, les activités menées dans le cadre du projet n'ont pas atteint la masse critique de femmes pour avoir un effet global.

La majorité des femmes ne pensent pas pouvoir accéder aux postes électifs pour des raisons techniques et financières et par manque de reconnaissance dans les communes et villages. D'une part, la vie politique locale — et donc les élections locales — est fortement influencée par les courants et les pratiques politiques nationaux. Pour maximiser ses chances d'être élu, ceux qui aspirent à des fonctions électives municipales doivent s'inscrire à des partis. Or, une majorité de femmes ne sont pas prêtes à s'engager dans ce processus. En revanche, au-delà d'une certaine notoriété, être candidat à une élection nécessite des ressources financières importantes que les femmes ne possèdent pas. Si elles prennent l'option de s'endetter ou d'accepter des financements de la part de partenaires politico-financiers, elles risquent d'être politiquement redevables envers leurs créanciers et seront à la merci de ceux-ci. Ces blocages dissuadent les femmes d'accéder aux responsabilités municipales.

¹²Quatre chacun pour Mahaboboky, Andranohinaly et Tsianisiha. Cinq pour Basibasy.

¹³Manque d'éducation, non-respect de la part de la société, manque de confiance en soi, inexpérience, manque d'unité et de solidarité, barrières traditionnelles, pauvreté et ignorance.

III.E.2. Impact sur la gouvernance

Les activités de renforcement des SLC ont permis d'accorder la priorité à la population et de rapprocher les responsables communales et les citoyens. Les formations des responsables ont permis aux responsables locaux de développer leurs capacités de plaider en vue de mobiliser des ressources. De même, cela a conduit à l'élaboration de plans communaux inclusifs. Et, parce que les femmes sont bien représentées dans les SLC, elles peuvent « faire pencher la balance ». À ce titre, le projet a un effet catalyseur qu'il serait intéressant de reproduire.

Les femmes leaders (élues ou dirigeantes d'associations) sont conscientes de la nécessité d'avoir une plus grande représentation féminine dans toutes les instances de décision (municipales et communautaires) et utilisent la reconnaissance de leur rôle de modèles féminins pour mobiliser leurs pairs. Ce sont souvent des femmes connues et respectées dans les communes et les villages. Ils ont une réelle capacité de mobilisation et de sensibilisation. Très dynamiques, elles encouragent fortement les autres femmes à prendre plus de responsabilités et à se présenter aux sélections et élections des membres des SLC. Les formations du projet leur ont permis de renforcer leurs connaissances en matière d'égalité et d'inclusion. La présence de femmes plus importantes donne un effet de levier à une participation plus efficace à tous les niveaux. Les femmes sont prêtes à être candidates aux futures élections municipales et à prendre des responsabilités dans leurs communautés.

III.E.3. Impact sur la gestion des conflits

Grâce à l'appui du projet, la participation des femmes à la vie communautaire a amélioré la cohésion sociale et prévenu les conflits potentiels. Les informateurs ont signalé aux évaluateurs quelques cas de résolutions pacifiques et de prévention des conflits grâce aux interventions de femmes qui ont bénéficié des appuis du projet. Ci-joint une liste de faits rapportés qui illustre le lien entre l'instauration de la paix et la participation des femmes :

- *Dans la commune de Tsianisiha, une femme leader modèle dans la communauté a permis à la fois la résolution des conflits et l'amélioration des conditions de vie et de l'environnement de la communauté.* En effet, la sensibilisation des femmes menée par cette femme a incité ses pairs à plaider pour un projet de construction d'une salle de classe dans le village voisin. Les groupements de femmes animés par ce leader modèle ont pu engager des discussions et argumenter pour obtenir la construction d'une salle de classe.
- *Dans les villages d'Andranohinaly et de Beravy (Tsianisiha), les femmes ont aidé les hommes de la communauté lors de la construction d'un puits.* Étant donné la fréquence des conflits liés à la gestion de l'eau dans les communautés, les femmes ont ainsi participé à la prévention des discordes.
- *La commune d'Andranohinaly dispose d'un comité de paix grâce au dialogue communautaire initié par le projet et auquel les femmes ont participé afin de prévenir et punir les auteurs de conflits dans la commune.*

- *Depuis qu'une femme s'est portée volontaire pour gérer la distribution d'eau dans la commune de Tsianisiha, les ménages bénéficient d'un approvisionnement en eau satisfaisant.* Les anciens responsables — des hommes — et les jeunes la soutiennent dans cette démarche. L'assemblée des usagers composée majoritairement d'hommes ne s'y est pas opposée. Habituellement, les hommes sont chargés de subvenir aux besoins de chaque ménage ; cependant, beaucoup de ménages ne bénéficient pas de cet apport d'eau à l'agriculture créant une discorde au sein de la population.
- *Les femmes se sont dressées contre une sanction abusive envers une mère et son enfant handicapé (Beravy, Tsianisiha).* Elles ont recueilli des signatures pour défendre un enfant vivant avec un handicap (difficulté à parler) après que celui-ci a découvert un cadavre à proximité de sa communauté et n'a pas été capable d'alerter les membres de la communauté à cause de son handicap.
- *Collaboration entre une autorité chargée de la sécurité et une femme leader locale dans la gestion des conflits.* La cheffe du district de Toliara-II collabore avec une femme leader locale en la personne de Mme Délicia Zaname, dès qu'il y a un problème à résoudre à Tsianisiha ; cette représentante de l'État fait confiance à la qualité de gestion des conflits et à l'intégrité de cette femme d'initiative, respectée autant par les femmes que par les hommes de sa communauté.

Malgré un sentiment positif sur l'existence de changements parmi les antagonistes, ces cas concrets restent très rares pour conclure qu'il y a eu de l'impact. Des prémices de changement au sein de la communauté commencent à être visibles ; cependant, un accompagnement immédiat doit être mis en œuvre pour pérenniser les améliorations apportées par le projet.

III.F. VIABILITÉ ET DURABILITÉ

Mesure selon laquelle les avantages nets de l'intervention persisteront ou sont susceptibles de persister.

L'évaluation a relevé les situations présentes à la fin du projet qui confirment la stratégie et les prévisions du document de projet en matière de durabilité :

- les femmes modèles formées et soutenues par le projet dans les communes pilotes ont inspiré d'autres femmes dans la société ;
- la formation des représentants des OSC locales leur a donné la capacité d'assurer le rôle de relais du projet dans les communautés ;
- le projet a réussi à convaincre et à faire agir les leaders communautaires en faveur de l'implication des femmes dans le processus de prise de décision et dans la gestion de la vie communautaire ;
- les hommes identifiés « to rehake » et les champions du genre s'engagent à continuer de plaider et d'agir en faveur de l'inclusion des femmes dans les cercles décisionnels.

Le projet a convié tous ses partenaires à un exercice de capitalisation qui a été l'occasion pour tous de partager les résultats, les bonnes pratiques et les leçons apprises afin de valoriser les acquis.

Des cas qui illustrent une appropriation du projet par les parties prenantes (partenaires locaux) sont perceptibles au moment de l'évaluation :

- la participation de la PFROSCAA à la mise en œuvre du projet a conforté sa vision de la place des femmes dans le développement ; elle l'a inscrite en priorité dans son plan stratégique ; elle continuera à se concentrer sur la participation des femmes dans la société, au-delà du projet Talily Raike ;
- le ministère de la Population compte déjà le VMLP, la plateforme « Viavy Miavotse », les pères responsables, la « jeunesse responsable » et l'association « Sages » ; ils soutiennent l'État à travers leur savoir-faire dans la résolution du conflit et la lutte contre la violence basée sur le genre ; créées avec l'appui du ministère de la Santé publique dans le cadre de la sensibilisation à la planification familiale dans les communautés, ces structures peuvent également servir à la sensibilisation à l'égalité des sexes et à la promotion de la femme ;
- l'EISA continue d'explorer les champions du genre et de les inclure en tant que parties prenantes dans leur travail actuel et à l'avenir ;
- les représentants de l'OSC dans les communautés poursuivent déjà le dialogue et la sensibilisation communautaires, mais ils ont besoin d'un soutien à la fois matériel et conceptuel.

L'implication des structures institutionnelles locales — qui sont permanentes — dans la conduite des activités du projet constitue un facteur de pérennisation des acquis. Ces structures pourront prendre le relais du projet et continuer à mobiliser la population locale dans la foulée de la dynamique initiée notamment si elles continuent de bénéficier d'appui.

Avec sa durée de dix-huit mois, le projet a préparé le terrain pour des changements, mais tout objectif de changement profond tel que visé dans le projet demandera plus de temps. En d'autres termes, la faible intensité des activités par commune et par fokontany n'a pas permis d'atteindre une véritable autonomisation des femmes. Cela comporte des risques en matière de durabilité si une stratégie spécifique d'intensification n'est pas mise en œuvre. Le PBF et l'EISA sont entrés en discussion pour un projet visant la participation accrue des femmes et des jeunes dans le pays, y compris en recourant aux acquis de Talily Raike tout en les renforçant à travers une mise à l'échelle.

Si elles ne sont pas accompagnées, les personnes que le projet a appuyées risquent de ne pas poursuivre les activités à la fin du projet dans le long terme. En effet, la plupart des activités du projet n'ont pas affecté les communes non-pilotes et leurs communautés. Contrairement aux quatre communes pilotes, elles ont participé ou contribué à un nombre limité d'activités. La fréquence, la durée de leur exposition aux interventions ne leur suffit pas pour intérioriser les concepts et les pratiques.

III.G. VALEURS AJOUTÉES

La force du projet est d'avoir largement servi de catalyseur pour l'ouverture des communes et de leurs populations aux opportunités de développement. Il a suscité l'intérêt des acteurs du développement vis-à-vis des communes longtemps ignorées. Voici quelques exemples qui illustrent ce constat :

- grâce aux résultats du projet Talily Raike, les communes de Basibasy et Mandronarivo bénéficieront de financements d'autres PTF ; en effet, la mise en place des SLC est une condition requise par le projet Mionjo, financé par la Banque mondiale ; cela a conduit à l'obtention de financements pour la mise en place de diverses infrastructures telles que des systèmes d'adduction d'eau potable et des bâtiments scolaires ;
- le projet ACTION a construit des écoles, un centre de santé de base de niveau I et un marché dans la commune de Tsianisiha ; les femmes ont joué un rôle majeur dans le choix des infrastructures et la négociation avec le projet ;
- avant EISA, aucun projet ne s'intéressait au district de Beroroha alors que les deux seules mairesses de toute la région ont été élues dans les communes de Mandronarivo et de Tanamary, toutes deux dans le même district ; la formation dont elles ont bénéficié leur a permis de s'ouvrir à d'autres projets de développement ;
- certaines communes où le projet n'a réalisé aucune intervention à l'instar de Vineta-Andamasiny ont procédé à la mise en place de leurs SLC, car elles ont entendu parler des avantages que cela a apportés aux communes voisines appuyées par Talily Raike.

III.H. SENSIBILITÉ AUX SITUATIONS DE CONFLIT

Talily Raike a adopté une approche qui lui a permis de s'assurer que ses interventions ne conduisaient pas (volontairement ou involontairement) à des conflits, mais au contraire renforçaient les possibilités de paix et d'inclusion. Le projet et ses partenaires interviennent dans un contexte particulier, à la fois fragile et marqué par des conflits. Ses effets peuvent être positifs ou négatifs et aussi prévus qu'imprévus. L'adoption d'une approche sensible aux conflits a contribué à augmenter les retombées positives ainsi qu'à prévenir et à atténuer les risques d'effets négatifs :

Étape 1 : Comprendre le contexte dans lequel il travaille pour comprendre la dynamique de la paix et des conflits ainsi que les intérêts et les motivations des principaux acteurs. Une mission exploratoire et d'introduction a été effectuée par l'équipe du projet avant la mise en œuvre. Il a été présenté aux autorités locales (gouverneur, préfet, DRPPSPF et MID à travers l'Observatoire de la décentralisation et du développement local, les OSC de la région), l'intérêt du projet afin de les inciter à y participer. Au cours de cette descente, le sujet des entretiens a porté sur l'état de la paix dans la région, le mécanisme de résolution ou de

prévention des conflits et l'inclusion des femmes et des jeunes dans la vie publique.

Étape 2 : *Évaluer l'incidence de son intervention sur les dynamiques de paix, les conflits et l'égalité des sexes et examiner les risques et les opportunités.* Une étude de référence, confiée à l'ONG SAHA, a été réalisée pour identifier, collecter et analyser les informations et données pertinentes (qualitatives et quantitatives) permettant de constituer les données de référence du projet. Il s'agissait de percevoir le rôle des femmes et des jeunes dans la prévention des conflits dans la région cible et de comprendre les problèmes qui entravent leur inclusion dans la prévention des conflits communautaires. L'étude a identifié les types de conflits ainsi que leurs facteurs dans les quatre communes-pilotes. Les besoins et les recommandations des communautés sont également consolidés pour finaliser la stratégie d'implantation dans la région. Ainsi, l'équipe du projet a revu le contenu de la formation.

Étape 3 : *Adapter son intervention pour minimiser les préjudices et maximiser les occasions de construire la paix et la stabilité, et être capable de s'adapter à l'évolution de la dynamique des conflits.* Le fonctionnement du projet Talily Raike repose sur la mise en place de dialogues communautaires, de groupes de discussion et de plateformes d'échanges sans oublier la mise en place de structures locales de concertation dans les communes cibles. Ces formes de discussions regroupaient toutes les catégories d'acteurs dans chaque commune (maires, conseillers, chefs traditionnels, notables, gendarmerie, autorités religieuses, OSC, hommes, femmes, jeunes). Ces derniers ont été identifiés afin de ne laisser personne à côté et surtout pour soutenir la notion de rencontre inclusive et apaisée. Les animateurs choisis pour assurer la sensibilisation au sein des communautés étaient des citoyens locaux. Ils ont participé à la formation dispensée par le projet.

De plus, les concepteurs du projet ont établi une matrice d'évaluation des risques ainsi que les mesures de prévention et d'atténuation correspondantes. Les activités du projet ont été menées de manière préventive et non au détriment de l'état des zones d'intervention. Aucun mal inattendu ni effet perturbateur n'a été produit par son intervention.

IV. CONCLUSION

Le projet Talily Raike est un projet atypique qui a exploré un nouvel axe d'intervention axé sur le leadership des femmes avec l'appui d'hommes sensibles à la quête de l'égalité des genres dans le processus décisionnel. Les élues et leurs pairs masculins ont vu leurs capacités renforcées et appuyées aux fins d'une meilleure gouvernance où les femmes peuvent s'exprimer. De même, les OSC locales ont doublement bénéficié de leur implication dans le projet, à la fois en tant que bénéficiaires du renforcement des capacités et en tant que piliers de la mise en œuvre.

Le projet est jugé satisfaisant dans l'ensemble. Il a été conçu en réponse à des besoins concordants de la part de l'agence d'exécution, de l'agence de financement et des partenaires locaux. Les activités sélectionnées ont contribué à la réalisation de la théorie de changement à l'exception de l'identification et de la récompense des champions du genre dont l'effet sur les communautés cibles est difficile à apprécier pendant la durée du projet ou dans les mois qui la suivront. La gestion financière a répondu adéquatement aux exigences du bailleur de fonds avec un excellent taux d'absorption financière. Les résultats opérationnels sont atteints pour chacun des trois résultats attendus, preuve de l'efficacité de la mise en œuvre ; en l'absence d'un mécanisme et d'une personne chargée du suivi et évaluation, la gestion a été axée plus sur suivi opérationnel que sur le suivi des changements.

Le bémol se trouve dans des impacts nuancés à cause d'une durée trop courte, un montant relativement limité et une zone géographique très étendue pour un projet qui s'attaque à des habitudes ancrées dans les mœurs. Les changements sont bien visibles auprès des protagonistes et des bénéficiaires directs. Ils sont moins perceptibles dans l'ensemble des communautés. La présence des femmes dans les instances ne s'est pas traduite par une participation effective aux débats. Par contre, les changements observés donnent des signes de viabilité pour peu qu'on n'abandonne pas les personnes et les entités concernées.

V. BONNES PRATIQUES

Le projet a soutenu les élues (maires et conseillères), les femmes leaders dans la communauté, les « lehilahy to rehape » en tant que rôles modèles. Dans chaque communauté, les femmes sont enclines à s'identifier aux élues et à avoir une certaine proximité avec elles. Les élues ont une forte capacité de sensibilisation et de mobilisation qui peut être explorée dans d'autres projets. Les élus des communes soutenus par Talily Raike ont fait preuve d'une grande motivation pour inciter les femmes à s'impliquer. Cela constitue un potentiel de collaboration qui pourrait conduire à un plus grand engagement individuel et collectif des femmes, notamment dans le processus décisionnel, et limiter le phénomène d'autocensure.

Le choix d'une approche pragmatique qui repose sur des explications empiriques et des exemples pertinents à la réalité des interlocuteurs a convaincu les hommes de créer un environnement plus favorable à l'égalité. La démonstration expérimentale de la capacité des femmes à proposer et gérer des activités dans la communauté semble avoir été un élément clé pour convaincre les hommes de la nécessaire intégration des femmes dans la vie communautaire et notamment dans la prise de décisions. Des espaces de discussion (focus groups, plateformes d'échanges et dialogues intergénérationnels) ont permis d'initier un changement visible de comportement des hommes qui mérite d'être poursuivi et approfondi.

VI. RECOMMANDATIONS

Privilégier une approche intensive par la concentration géographique des interventions lorsqu'un projet dispose d'un petit budget pour assurer des impacts. La dispersion des efforts dans cinquante-trois communes alors que le budget est relativement limité ne donne pas la possibilité de maximiser les chances de changements individuels et collectifs. La plupart des personnes ne sont touchées par les concepts véhiculés par le projet qu'une seule fois. Cela s'avère insuffisant pour déclencher une amélioration des connaissances, des attitudes et des pratiques. L'intensification des activités avec les mêmes communautés aurait amélioré la fréquence, la régularité et la répétition de leur exposition à ces concepts. Par exemple, au lieu de (i) la campagne de sensibilisation sur la masculinité positive menée dans les trente-neuf communes supplémentaires et (ii) les activités autour des champions du genre qui coûtent 11 % du budget, l'évaluation aurait recommandé d'intensifier les appuis dans les quatorze communes ciblées.

Préparer et mettre en œuvre des projets de durées plus longues que dix-huit mois afin que les impacts soient tangibles et durables. Les projets, de même nature que Talily Raike, qui agissent sur les savoirs et les savoir-faire, les attitudes et les pratiques doivent nécessairement passer par plusieurs phases. Les impacts sont d'autant plus difficiles à atteindre que les habitudes à changer sont ancrées dans les sociétés. Dans ces cas de figure, une durée plus longue est requise avant que les changements puissent être durables et viables.

Affecter un membre du personnel à la fonction de suivi-évaluation et mettre en place systématiquement un mécanisme de suivi-évaluation. Le dispositif de suivi et d'évaluation structure et organise les informations clés indispensables à une bonne gestion. À ce titre, il agit comme une véritable courroie de transmission entre les objectifs, les activités et les acteurs du projet. Il est constitué d'un système d'information qui répond aux objectifs de pilotage, d'information, d'apprentissage et de partage des connaissances, de redevabilité et de respect des règles. Pour que le système de S&E fonctionne efficacement, la présence d'un personnel affecté à cette fonction est fondamentale.

Mobiliser et valoriser les « champions locaux du genre » pour qu'ils servent de modèles à leurs communautés. Certes, les champions nationaux du genre ont une large sphère d'influence, la proximité entre ces champions locaux du genre et leur entourage leur permet plus facilement d'inspirer par de bons exemples et de transmettre des messages appropriés au contexte communautaire. Pour ce faire, il est recommandé de conserver l'approche progressive utilisée par Talily Raike : identification participative, sensibilisation et formation personnalisée, retour dans les communautés respectives pour partager des concepts et initier des actions concrètes liées au genre, à la bonne gouvernance et à la gestion des conflits.

Travailler avec des chefs traditionnels pour obtenir des résultats rapides et durables. Le rôle des chefs traditionnels dans la gouvernance locale est souvent ignoré par les organisations internationales de développement. Cependant, les chefs traditionnels ont encore un pouvoir considérable dans de nombreuses communautés

malgré la montée en puissance de gouvernements élus, de bureaucraties et d'autres appareils d'État. Les chefs traditionnels ont pour mission de veiller sur leur population tout en servant de passerelle entre celle-ci et l'administration centrale. Ils doivent constamment comme porte-parole de la collectivité. Ainsi, si le problème à résoudre est d'ordre coutumier, le succès passera par le recours aux autorités traditionnelles.

Mettre à l'échelle le projet Talily Raike. Les succès enregistrés par ce projet méritent d'être poursuivis. Les bases de changements positifs sont présentes. Il est utile de capitaliser sur ces acquis, de valoriser les approches ayant conduit à ces résultats à une échelle plus grande. Ne pas continuer les actions du projet équivaut à envoyer un signal négatif sur la pertinence des actions entreprises.

Collaborer avec les universités et les instituts de recherche afin que les stratégies et les interventions, même à l'échelle communautaire, soient éclairées par la connaissance scientifique des spécificités locales. La recherche appliquée est capable de proposer des recommandations stratégiques et de suggérer une série de pistes basées sur un travail interdisciplinaire à l'endroit des acteurs du développement afin de trouver un niveau maximum d'efficacité dans ce domaine ; elles peuvent présenter quelques principes d'action à mettre en œuvre afin de ne pas répéter certaines erreurs commises dans le passé ; s'appuyer sur l'adaptation de visions et de pratiques nationales ou internationales sans commune mesure avec la réalité locale pourrait être contre-productif.

Éviter de recourir à des stéréotypes dans l'inclusion des femmes dans la résolution des conflits. L'approche utilisée par le projet dans le domaine de l'inclusion des femmes dans la résolution des conflits a certaines limites. En effet, la valorisation de leur position de médiateur consolide les stéréotypes liés au genre¹⁴. Les messages transmis présentent les femmes comme « plus douces et plus réfléchies » ; ces qualités sont censées leur donner une « meilleure capacité à trouver des compromis et à calmer les discussions ». Manifestement, il y a eu des impacts positifs. Cependant, il faudrait réexaminer une telle approche, car elle pourrait renforcer les stéréotypes liés au genre qui peuvent être contre-productifs.

Travailler sur les multiples racines et formes de manifestations de l'exclusion des femmes des sphères décisionnelles (notion d'intersectionnalité). L'exclusion des femmes dans la prise de décision est a priori basée sur le sexe, mais aussi sur d'autres dimensions comme le niveau d'éducation, la richesse ou encore le statut social. Déconstruire les stéréotypes qui prévalent dans les instances de décision fortement corrélées au pouvoir, à l'argent et à la notoriété se traduira certainement par un environnement plus favorable.

Adopter systématiquement une approche d'autonomisation (empowerment) en tenant compte de sa double dimension (individuelle et collective) et des quatre niveaux de pouvoir qui la composent (pouvoir sur, pouvoir de, pouvoir avec et pouvoir intérieur).

¹⁴Un stéréotype lié au genre désigne le fait de prêter à une personne des attributs, des caractéristiques ou des rôles uniquement en raison de son appartenance au groupe social des femmes ou des hommes.

- Le projet a centré ses interventions sur le « pouvoir sur » qui repose sur des rapports soit de domination, soit de subordination, mutuellement exclusifs. Il suscite des résistances qui peuvent être passives ou actives. Ainsi, la promotion de la participation des femmes dans l'instance de prises de décision n'a pas l'adhésion totale de tous les hommes bien que la majorité n'y voit pas un inconvénient.
- Le projet a peu travaillé sur le « pouvoir de » qui renvoie aux capacités intellectuelles (savoir et savoir-faire) ainsi qu'à l'accès et au contrôle des moyens de production (avoir) ; la recommandation va dans le sens du renforcement des capacités techniques (éducation civique et politique, techniques de communication, leadership, techniques et méthodes de gestion et de prévention des conflits, etc.) et économiques des bénéficiaires.
- Le « pouvoir avec » met en avant la notion de solidarité, la capacité à s'organiser pour négocier et défendre un objectif commun ; c'est pourquoi l'on devrait explorer des actions collectives comme suggérées dans la théorie du changement.
- Pour terminer, le « pouvoir intérieur » fait référence à l'image de soi, à l'estime de soi, à l'identité et à la force psychologique (savoir-être). C'est un fondamental pour permettre une prise de conscience des différentes inégalités qui structurent la société et donnent confiance aux femmes. Il est à noter que les femmes qui ont participé à la formation de Talily Raïke ont pris cette conscience ; ce n'est pas le cas pour les autres, ce qui a limité les impacts des activités.

ANNEXE

BUDGET DU PROJET TALILY RAIKE

DESCRIPTION	Prévision (USD)	Proportion du budget
TOTAL	300 000	100,00 %
Résultat 1 : La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires est renforcée	61 726	20,58 %
Produit 1. 1 : Les femmes et les jeunes femmes activistes de la société civile de la région AA disposent de compétences en matière de prévention des conflits	33 407	11,14 %
<i>Activité 1. 1. 1</i> : Renforcement des compétences des femmes et des hommes (y compris les jeunes) de la société civile de la région AA en leadership, conception et facilitation de dialogues communautaires	33 407	11,14 %
Produit 1. 2 : Les femmes, les jeunes et les hommes des communes cibles sont conscientisés sur l'importance de l'inclusion dans les mécanismes de prise de décision pour une cohésion sociale	28 318	9,44 %
<i>Activité 1. 2. 1</i> : Focus group de conscientisation avec les chefs traditionnels et coutumiers, les femmes et les jeunes dans les communes cibles	13 036	4,35 %
<i>Activité 1. 2. 2</i> : Organisations de sessions de dialogues intergénérationnels mixtes. . Mission préparatoire	15 282	5,09 %
Résultat 2 : La contribution et l'influence des femmes et jeunes femmes sont renforcées au niveau des communes	82 004	27,33 %
Produit 2. 1 : Les femmes élues assurent leurs rôles et responsabilités de manière efficace et effective	57 989	19,33 %
<i>Activité 2. 1. 1</i> : Renforcement des compétences des maires et des conseillers municipaux en gestion communale et mécanismes de redevabilité et d'inclusion	44 381	14,79 %
<i>Activité 2. 1. 2</i> : Plateforme d'échanges entre les gouvernements locaux et les OSC locales	13 608	4,54 %
Produit 2. 2 : Promotion de la contribution positive des femmes à travers des programmes médiatiques et culturels	24 015	8,01 %
<i>Activité 2. 2. 1</i> : Promotion de la contribution positive des femmes à travers des programmes médiatiques et culturels	24 015	8,01 %
Résultat 3 : Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision	102 808	34,27 %
Produit 3. 1 : Les citoyens sont sensibilisés sur la masculinité positive	86 662	28,89 %

DESCRIPTION	Prévision (USD)	Proportion du budget
<i>Activité 3. 1. 1 : Formation des représentants des OSC, y compris les hommes et les jeunes sur la sensibilisation à la masculinité positive</i>	30 760	10,25 %
<i>Activité 3. 1. 2 : Sensibilisation des hommes à l'égalité hommes-femmes</i>	38 328	12,78 %
<i>Activité 3. 1. 3 : Accompagnement pour la création d'un réseau Gender champion</i>	8 145	2,72 %
<i>Activité 3. 1. 4 : Campagne de plaidoyer du réseau des Gender Champion auprès des décideurs pour une meilleure représentation des femmes dans les instances démocratiques</i>	9 427	3,14 %
Produit 3. 2 : Le rôle des hommes dans la promotion de l'égalité hommes-femmes est reconnu	16 145	5,38 %
<i>Activité 3. 2. 1 : Cérémonie de récompense en faveur des champions du genre</i>	16 145	5,38 %
Coûts additionnels	33 834	11,28 %
Suivi	8 834	2,94 %
Évaluation	10 000	3,33 %
Audit	15 000	5,00 %
Coûts indirects	19 626	6,54 %

UTILISATION DU BUDGET

Description	Prévision	Dépenses	Reliquat	Taux de réalisations financières
TOTAL DU PROJET TALILY RAIKE	300 000	288 134,32	11 865,68	96,04 %
Résultat 1 : La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits communautaires est renforcée	61 726	61 234	491	99,20 %
PRODUIT 1. 1 : Les femmes et les jeunes femmes activistes de la société civile de la région AA disposent de compétences en matière de prévention des conflits	33 407	33 217	190	99,43 %
PRODUIT 1. 2 : Les femmes, les jeunes et les hommes des communes cibles sont conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour une cohésion sociale	28 318	28 016	301	98,94 %
Résultat 2 : La contribution et l'influence des femmes et jeunes femmes sont renforcées au niveau des communes	82 004	81 289	715	99,13 %
PRODUIT 2. 1 : Les femmes élues assurent leurs rôles et responsabilités de manière efficace et effective	57 989	57 769	219	99,62 %
PRODUIT 2. 2 : Promotion de la contribution positive des femmes à travers des programmes médiatiques et culturels	24 015	23 519	495	97,93 %
Résultat 3 : Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision	102 808	97 442	5 366	94,78 %
PRODUIT 3. 1 : Les citoyens sont sensibilisés sur la masculinité positive	86 662	85 607	1 054	98,78 %
PRODUIT 3. 2 : Le rôle des hommes dans la promotion de l'égalité hommes-femmes est reconnu	16 145	11 834	4 311	73,30 %
Coûts additionnels	33 834	28 542	5 292	84,36 %
Coûts indirects	19 626	19 626	0	100 %

COMMUNAUTÉS CIBLÉES DANS LE DOCUMENT DE PROJET

Bénéficiaires	Nombre de bénéficiaires directs	Zones géographiques
Mairesse et conseillères municipales ou communales [Plus de 18 ans]	11	Tandrano, Tanandava, Behisatsy, Vatolatsaka, Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka, Tsianisiha, Tanamary, Mandronarivo
Hommes maires ou conseillers municipaux/communaux [Plus de 18 ans]	49	Tandrano, Tanandava, Behisatsy, Vatolatsaka, Basibasy, Andranohinaly, Ankililaoka, Tsianisiha, Tanamary, Mandronarivo
Femmes leaders et activistes des OSC locales (les bénéficiaires seront sélectionnés au sein ou avec l'appui des membres de la plateforme régionale et de la Direction régionale du MPPSPF) [Plus de 18 ans]	19	Région Atsimo-Andrefana
Femmes membres des communautés cibles (les bénéficiaires seront identifiés sélectionnés au sein ou avec l'appui des membres de la plateforme régionale) [Plus de 35 ans]	100	Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Jeunes femmes membres des communautés cibles [18 – 35 ans]	40	Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Jeunes hommes et hommes leaders des OSC (les bénéficiaires seront identifiés et sélectionnés au sein ou avec l'appui des membres de la plateforme régionale et de la Direction régionale du MPPSPF) [Plus de 18 ans]	24	Région Atsimo-Andrefana
Hommes membres des communautés cibles [Plus de 35 ans]	80	Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Jeunes hommes membres des communautés cibles [18 – 35 ans]	40	Basibasy, Andranohinaly, Tsianisiha, Ankililaoka
Hommes et femmes influents et leaders (incluant les leaders traditionnels et chefs de communauté dans les localités cibles) [Plus de 18 ans]	20	Nationale, localités cibles (en cours d'identification)
Citoyens hommes et femmes malagasy (identifiés à partir du nombre d'inscrits sur les listes électorales) 21 [Plus de 18 ans] [listes désagrégées par sexe indisponible]	2 % des électeurs inscrits (environ 12 189)	Région Atsimo-Andrefana

COMMUNES VISÉES PAR LE PROJET ET COMMUNES D'INTERVENTION DES PARTENAIRES LOCAUX

District	Commune CIBLÉE		Commune NON CIBLÉE AVEC interventions des partenaires
	AVEC interventions des partenaires	SANS interventions des partenaires	
9	11	3	39
TOLIARA II	Andranohinaly, Tsianisiha		Ankililoaka, Marofoty, Ankilimalinike, Belalanda, Betsinjaka
SAKARAHA	Mahaboboka, Beraketa		Sakaraha, Miary Lamatihy, Vineta-Andamasiny, Ambinany, Miary Taheza
BETIOKY ATSIMO	Vatolatsaky	Bezaha	Betioky-Atsimo, Tameantsoa, Tongobory, Antohabato, Beantake, Ambatry
ANKAZOABO	Tandrano		Ankazoabo-Atsimo
BEROROHA	Behisatsy, Mandronarivo, Tanamary, Tanandava	Sekena	Beroroha
MOROMBE	Basibasy	Tanandava Station	Morombe
AMPANIHY			Ampanihy-Centre, Ankiliabo, Androka, Androipano, Itampolo, Amboropotsy
BENENITRA			Benenitra, Ehara
TOLIARA I			CU Toliara, Tanambao II, Betania, Anketa, Mahavatsy I, Mahavatsy II, Tanambao I, Besakoa, Betania, Antaninarenina

CADRE DE SUIVI DES RÉSULTATS

Résultat	Indicateur du cadre de suivi des résultats	Unité	Valeur cible	Réalisation	Taux de réalisation
Résultat 1. La participation des femmes et des jeunes aux efforts de prévention des conflits est renforcée dans les communautés des communes cibles	Nombre de types de conflits sur les 7 identifiés dans l'étude de référence ayant enregistré un changement positif de perception.	Types de conflits	2	4	200.00 %
	Proportion de propositions (stratégies, actions et approches) émanant de femmes de plus de 18 ans.	%	50	67	134,00 %
	Proportion de participants qui comprennent et acceptent l'importance de l'égalité des sexes.	%	50	70	140,00 %
Produit 1. 1. Les femmes et jeunes femmes militantes de la société civile de la région Atsimo-Andrefana disposent de compétences en matière de prévention des conflits	Proportion de femmes qui ont amélioré leurs compétences en matière de prévention des conflits grâce aux dialogues communautaires.	%	60	100	166,67 %
	Proportion d'hommes ayant amélioré leurs compétences en matière de prévention des conflits grâce aux dialogues communautaires.	%	40	100	250,00 %
	Proportion de jeunes qui ont amélioré leurs compétences en matière de prévention des conflits grâce aux dialogues communautaires.	%	60	100	166,67 %
Produit 1. 2. Les femmes, les jeunes et les hommes des communautés cibles sont conscients de l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour la cohésion sociale.	Proportion de femmes participant à des groupes de discussion et à des dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes communautaires de prise de décision.	%	75	100	133,33 %
	Proportion d'hommes dans les groupes de discussion et les dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes communautaires de prise de décision.	%	50	85	170.00 %
	Proportion de jeunes dans les groupes de discussion et les dialogues conscientisés sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes communautaires de prise de décision	%	75	75	100.00 %

Résultat	Indicateur du cadre de suivi des résultats	Unité	Valeur cible	Réalisation	Taux de réalisation
	Proportion de dialogues intergénérationnels aboutissant à des engagements communs.	%	50	100	200,00 %
Résultat 2. L'influence des femmes élues au niveau des communes cibles est renforcée et la contribution positive des femmes malagasy au processus de consolidation de la paix promue.	Nombre de mesures favorables à la cohésion sociale prises, avec la pleine implication des femmes élues, au niveau des communes cibles par commune cible.	Mesures	14	14	100,00 %
	Proportion de membres de la communauté (hommes et femmes) ayant une perception positive d'une meilleure participation des femmes au processus de prise de décision.	%	N.D.	84,37	N.D.
Produit 2. 1. Les femmes élues assurent leurs rôles et responsabilités de manière efficace et effective dans les structures de gouvernance locales.	Proportion de femmes maires et conseillères ayant acquis des compétences dans la gestion communale et les mécanismes de responsabilisation.	%	80	86,6	108,25 %
Produit 2. 2. La contribution positive des femmes dans le processus de prise de décision et de consolidation de la paix est promue.	Nombre de programmes médiatiques promouvant le rôle positif des femmes.	Programmes	12	58	483,33%
Résultat 3. Les hommes et les femmes sont engagés dans la promotion d'une meilleure participation des femmes aux processus de prise de décision.	Nombre d'initiatives initiées par le réseau des champions du genre.	Initiatives	10	12	120,00 %
	Proportion de citoyens sensibilisés aux questions d'égalité des genres et de masculinité positive dans la région Atsimo-Andrefana.	%	2	3,93	196,82 %
Produit 3. 1. Mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation sur la masculinité positive.	Proportion d'hommes et de jeunes hommes membres de la société civile qui comprennent mieux le concept de masculinité positive et acquièrent des techniques de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes.	%	75	85	113,33 %
	Proportion de femmes et de jeunes femmes membres d'OSC qui ont une meilleure compréhension du concept de masculinité positive et	%	75	85	113,33 %

Résultat	Indicateur du cadre de suivi des résultats	Unité	Valeur cible	Réalisation	Taux de réalisation
	acquièrent des techniques de sensibilisation pour promouvoir l'égalité des sexes.				
	Proportion d'hommes et de femmes parmi les bénéficiaires.	%	50	N. D.	N. D.
	Nombre d'initiatives initiées par les champions du genre et les réseaux existants dans le cadre du plaidoyer.	Initiatives	10	N. D.	N. D.
Produit 3. 2. Le rôle des hommes et des femmes dans la promotion de « égalité hommes-femmes est reconnu.	Nombre d'hommes de plus de 18 ans.	Homme	6	10	166,67 %
	Nombre de femmes de plus de 18 ans.	Femme	4		0,00 %

TERMES DE RÉFÉRENCE

[Fiche d'information sur le projet — FBP/IRF-415 : favoriser la résolution des conflits \(undp.org\)](#)

1. Contexte et Présentation du projet

Dans le cadre de l'initiative pour la promotion de l'égalité des sexes (GPI)¹⁵, l'Institut Électoral pour une Démocratie durable en Afrique (EISA) met en œuvre le projet « Talily Raike » visant à « promouvoir la résolution pacifique des conflits à travers le renforcement du leadership des femmes dans les processus de prise de décision », depuis février 2021. Ce projet financé par le Fonds du Secrétaire général des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF)¹⁶ à hauteur de 300 000 USD entend contribuer à instaurer une culture de résolution et de prévention inclusive et pacifique des conflits communautaires à travers le renforcement du rôle et de la participation des femmes, des femmes élues et jeunes femmes activistes de la société civile dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) au niveau local, en collaboration avec leurs pairs masculins.

Talily Raike est mis en œuvre en partenariat avec le ministère de la Population, de la Protection sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF), le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) à travers l'Observatoire de la Décentralisation et du Développement local (ODDL) et la Plateforme régionale des organisations de la société civile d'Atsimo-Andrefana (PFROSCAA).

Il a pour objectifs spécifiques de : renforcer le rôle des femmes et de jeunes femmes dans la prévention et la résolution des conflits à travers le dialogue ; renforcer les compétences de femmes élues pour qu'elles puissent contribuer de manière plus efficace et plus active aux mécanismes institutionnels et traditionnels de prise de décision au niveau local et promouvoir le rôle des hommes dans les initiatives et efforts de plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes.

D'une durée de dix-huit mois, les principaux résultats sont :

- 24 hommes, jeunes hommes, femmes et jeunes femmes activistes de la société civile de la région Atsimo-Andrefana disposent de compétences en matière de prévention des conflits et se sont engagés dans la prévention et gestion de conflits communautaires ;
- Environ 370 personnes (femmes, jeunes et leaders traditionnels et religieux) des 4 communes pilotes cibles sont conscientisées et convaincues sur l'importance de l'inclusivité dans les mécanismes de prise de décision pour une cohésion sociale à la suite d'une nouvelle pratique instaurée qui est l'espace d'expression communautaire.
- 13 femmes élues avec le soutien de leurs pairs masculins assurent leurs rôles et responsabilités en pratiquant la gestion communale sensible au genre de manière efficace et effective grâce au renforcement de leurs compétences ;
- Dans les 4 communes pilotes cibles, la confiance entre les gouvernements locaux et les organisations de la société civile s'est renforcée favorisant une synergie d'action en vue d'une paix sociale à la suite de l'organisation de plateformes d'échanges et l'opérationnalisation des SLC ;
- La contribution positive des femmes dans le processus de prise de décision et de consolidation de la paix est promue à travers des programmes médiatiques et culturels

15 Gender Promotion Initiative

16 Pour en savoir plus sur le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix <https://www.un.org/peacebuilding/fr/fund>

- 35 personnes composés d'hommes, de femmes et de jeunes membres des 2 Organisations de la Société Civile ayant une meilleure compréhension de la notion de masculinité positive et possédant des techniques de sensibilisation ont menées une campagne de sensibilisation afin de promouvoir l'égalité hommes-femmes dans les 9 districts de la région Atsimo-Andrefana ;
- Plus de 24 724 personnes dans la région ont été sensibilisées sur la notion de masculinité positive et sont désormais sensibles au genre.
- 10 champions du genre se sont engagés ensemble pour promouvoir une participation effective des femmes aux processus de prise de décision et avec les réseaux existants ont mené une campagne de plaidoyer

En effet, une évaluation indépendante du projet est requise pour clôturer le projet.

2. Objectif de l'évaluation

L'objectif de cette évaluation est de reprendre les objectifs initiaux du projet Talily Raike pour analyser leur pertinence et leur cohérence, étudier le processus d'implémentation en faisant ressortir ses forces et ses faiblesses. L'évaluation vise également à identifier les principales leçons apprises et les recommandations pour une éventuelle suite du projet et son élargissement afin d'assurer la pérennité des actions entreprises.

Il s'agit également de déterminer si le projet est mis en œuvre d'une façon efficace et efficiente. Ainsi, l'évaluation sert à vérifier si les différentes composantes du projet ont été exécutées conformément aux conditions stipulées, si les résultats attendus ont été atteints et à identifier les succès du projet et à mesurer sa performance.

L'évaluation comprendra :

- L'analyse de la pertinence et de l'adéquation du projet en ce qui concerne :
 - Le travail sur les facteurs clés de conflit et les problématiques identifiées au début du projet pour la consolidation de la paix dans la région.
 - L'alignement sur la politique de consolidation de la paix (Résolution 1325), sur les priorités de la région Atsimo-Andrefana en conformité avec la politique définie par le gouvernement de Madagascar.
 - Quelle est la valeur ajoutée spécifique de la méthodologie de travail de l'EISA ;
 - L'évaluation du travail sur les problématiques transversales, telles que, les questions liées à la jeunesse et la prise en compte des inégalités entre les sexes.
- L'analyse de la mesure dans laquelle le projet a apporté une contribution concrète à la réduction d'un facteur de conflit et à la réalisation des ODD, en particulier l'ODD 5 et l'ODD 16 ;
- L'évaluation de l'efficacité du projet, notamment de sa stratégie de mise en œuvre, de ses dispositions institutionnelles, de sa gestion, de ses systèmes opérationnels et de sa valeur au regard de l'investissement consenti ;
- L'analyse de la mesure dans laquelle le projet a promu l'agenda « Femmes, paix et sécurité », a permis de mettre spécifiquement l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix, et a honoré sa redevabilité en matière d'égalité des sexes ;
- L'analyse de l'adoption ou non par le projet d'une approche sensible au genre face aux situations de conflits pour sa mise en œuvre.
- La documentation des bonnes pratiques, des innovations et des leçons tirées du projet ; et

- la formulation de recommandations exploitables en vue de donner suite au projet et au besoin élargir sa sphère géographique d'intervention.

3. Méthodologie :

L'évaluation se fera en conformité avec les principes, les normes et les règles clairement définis élaborés par le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) 3 et la note d'orientation sur la clôture opérationnelle et financière des projets financés par le Fonds de la consolidation de la paix¹⁷. L'évaluation est une action indépendante fondée sur des critères et des points de référence bien définis. Ainsi, elle s'appuie sur des cadres de résultats et de la théorie du changement du projet. Elle se base sur l'utilisation des données du suivi et le recueil de données effectué à la fin du projet auprès de nombreuses sources.

Par conséquent, l'évaluation se basera sur une approche participative qui inclut les différents bénéficiaires et acteurs impliqués dans le projet en intégrant des descentes sur terrain dans la région Atsimo-Andrefana, zone principale d'intervention.

4. Critères d'évaluation :

Les questions de l'évaluation feront focus sur les critères sous-mentionnés et doivent aussi prendre en compte les différentes phases du projet : conception, mise en œuvre et résultats finaux.

Pertinence et réactivité :

- Le projet a-t-il été conçu de façon appropriée et stratégique compte tenu des principaux objectifs de consolidation de la paix et des difficultés propres au pays et à la région Atsimo-Andrefana ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent aux priorités et aux politiques du groupe ciblé, des partenaires, du bailleur du projet et de l'État de Madagascar, et
- Le projet a-t-il conservé sa pertinence tout au long de sa mise en œuvre, y compris la pertinence en termes de timing ?
- Dans quelle mesure les communautés et services techniques (ministères, CTD, OSC...) ont-ils été impliqués dans la mise en œuvre du projet ?
- Comment le projet a-t-il su s'adapter à l'évolution des besoins des cibles (femmes) et au contexte lié au COVID dans la mise en œuvre des interventions dans le cadre du projet ?
- Dans quelle mesure l'intervention est-elle compatible avec les autres interventions menées à Atsimo-Andrefana et à Madagascar, d'un secteur ou d'une institution ?
- Comment le projet a-t-il géré le contexte de COVID ? Quels ont été les effets du COVID sur le projet et comment le projet s'est-il ajusté ?

³<http://www.undp.org/evaluation>

¹⁷https://www.un.org/peacebuilding/sites/www.un.org/peacebuilding/files/documents/pbf_guidance_note_on_project_closure_2020.pdf

Cohérence :

- Les composantes du projet sont-elles en adéquation avec l'analyse et les objectifs de consolidation de la paix, ainsi que les besoins sous-jacents, le plan UNDAF (2015-2020), les priorités nationales et les ODD ?
- Les composantes sont-elles cohérentes pour répondre aux résultats escomptés ?
- Comment le projet a-t-il été harmonisé avec d'autres initiatives similaires menées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes ?

Efficacité :

- Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et a-t-il contribué à
 - la vision stratégique du Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UNPBF) ?
 - au renforcement du rôle et de la participation des femmes, des femmes élues et jeunes femmes activistes de la société civile dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) au niveau local
- Dans quelle mesure le projet a-t-il substantiellement systématisé la prise en compte des inégalités entre les sexes, notamment la prise en compte de voix des femmes et appuyé une approche de consolidation de la paix sensible à ces inégalités ?
- Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet a-t-elle été appropriée et claire (zones géographiques et bénéficiaires) ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet ont été réalisés et quelles ont été les principales raisons de la réalisation, notamment en termes de changements d'attitudes/comportements/perceptions des hommes ?
- Quels sont les objectifs du projet qui ne sont pas réalisés ? pourquoi ? quelles sont les leçons apprises ? quelles sont les recommandations ?
- Le système de suivi du projet a-t-il capturé les données sur les résultats de consolidation de la paix de façon adéquate et à un niveau approprié des réalisations ?

Efficiences :

- Dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs préconisés ?
- Quelle a été l'efficacité du pourvoi en personnel, de la planification et de la coordination du projet (y compris entre les bénéficiaires du Fonds, les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes) ?
- Dans quelle mesure les fonds ont-ils été transférés et les activités ont-elles été exécutées dans le respect des délais ?

Impact :

- Est-ce que les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et l'impact escompté : spécifiquement en ce qui concerne le genre et la consolidation de la paix ?
- Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment s'expliquent-ils ?
- L'évaluation doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que le contexte politique et électoral, les conditions financières, etc. Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il joué le rôle d'un catalyseur financier ou non financier ?

Viabilité/Durabilité :

- Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ? Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la viabilité ou la non-viabilité du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux réalisations stratégiques plus larges visées dans les plans stratégiques, les agendas législatifs et les politiques du pays ?
- La conception du projet comprenait-elle une stratégie appropriée de viabilité/durabilité et de passage de relais (incluant la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités locales, etc.) afin d'appuyer des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?

Sensibilité aux situations de conflit

- Le projet disposait-il explicitement d'une approche de sensibilité genre pour le traitement des conflits ?
- Les capacités internes de l'équipe de mise en œuvre du projet étaient-elles adéquates pour garantir le maintien permanent de l'approche de sensibilité genre au conflit ?
- Le projet a-t-il traité de façon pertinente les facteurs de conflits et les facteurs de paix identifiés lors de l'étude de base ?
- Le projet a-t-il malgré lui été responsable de quelconques impacts négatifs ?
- Un processus permanent de surveillance du contexte et un système de surveillance des impacts non intentionnels ont-ils été mis en place ?

Valeur ajoutée :

Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet au niveau de la région Atsimo-Andrefana et au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle que perçue par les parties prenantes ?

5. Livrables

Le (la) consultant(e) fournira les livrables suivants :

- Le rapport de démarrage (Document de 10 à 15 pages maximum) : qui sera à soumettre 15 jours après la signature du contrat. Ce rapport présentera le contexte global du pays, mais spécifiquement de la région d'intervention — Atsimo-Andrefana — le programme, la logique d'intervention du programme (Théorie du changement), l'approche méthodologique de l'évaluation, le processus de collecte et d'analyse des données. . Une présentation de ce document à l'équipe du projet est nécessaire avant son approbation ; c'est cette approbation du rapport de démarrage qui validera la configuration du travail sur le terrain, notamment concernant la collecte des données. Les documents du projet nécessaires pour le rapport du démarrage comprend : le PRODOC, le rapport des collectes de données endline, les rapports intermédiaires (le rapport semestriel et annuel, le rapport de suivi-évaluation à mi-parcours, le tableau d'évolution du cadre des résultats.
- Il est à noter que le rapport de démarrage intégrera les données résultant de l'étude endline.
- Sur la base des critères ci-dessus (pertinence et réactivités, efficacité, efficience, impact, viabilité/durabilité, sensibilité aux situations de conflits, valeur ajoutée) Le rapport d'évaluation en intégrant les éléments ci-après :
 - Les réalisations du projet par rapport aux résultats attendus en soulignant les approches et les innovations conduisant à l'atteinte des résultats obtenus ;
 - Analyse des résultats obtenus dans le cadre du projet ;

- Les enseignements tirés durant l'exécution du projet avec les bonnes pratiques avec des témoignages ;
- Les recommandations relatives à la viabilité et la pérennisation du projet ;
- Analyse du degré d'appropriation des actions par les bénéficiaires et les partenaires du projet ;
- Un résumé analytique de 1 à 3 pages en français et en anglais ;
- Le rapport final d'évaluation ne doit pas faire plus de 40 pages, hors annexes.

Il est à noter que l'ensemble des questions ci-dessus servent de guides, d'éléments d'orientation. Il n'est pas nécessaire de répondre aux questions individuellement. Il s'agit de collecter des informations, des enseignements basés sur ces questions directrices. Et que chaque information, chaque enseignement soit soutenu par des données, des preuves afin d'argumenter les propos.

La validation du rapport se fera à plusieurs étapes et par un comité qui est composé de représentants des équipes de projet, du PBF Secrétariat, et PBSO. Le rapport aura donc plusieurs versions : rapport de démarrage (draft, version intermédiaire et version finale), rapport d'évaluation (draft, version intermédiaire et version finale). Il faut tenir compte du temps nécessaire pour les validations lors d'élaboration du calendrier d'évaluation.

6. Durée du contrat :

L'évaluation se déroulera sur une période maximale de 62 jours calendaires c'est-à-dire du mois de septembre à la mi-novembre suivant le calendrier ci-dessous. Une fois le contrat validé, l'équipe d'évaluation sera chargée de fournir un plan de travail plus détaillé et adapté à la méthodologie choisie et aux ressources disponibles.

Le calendrier est présenté ci-après :

Phases de l'évaluation	
1. Phase de démarrage	12 septembre 2022
Soumission du rapport de démarrage Validation du rapport de démarrage	26 septembre 2022 (au plus tard) Semaine du 26 septembre 2022
2. Phase de terrain	26 sept au 8 octobre 2022
3. Phase d'analyse et de rédaction	3 au 21 octobre 2022
4. Phase de validation du rapport	
Soumission du premier draft	24 octobre 2022 (au plus tard)
Version du rapport intermédiaire Version du rapport final	Semaine du 31 octobre 2022 Semaine du 7 novembre
5. Phase de dissémination	Semaine du 14 novembre

7. Qualification, éducation :

Les qualifications et expériences requises du (de la) consultant (e) :

- Au moins Bac+5 en sciences sociales, sciences politiques ou autres domaines similaires
- Au moins 5 ans d'expérience pratique dans la gestion, l'évaluation et le suivi de programmes ;
- Expériences dans le domaine de la consolidation de la paix, de cohésion sociale et du genre est un plus ;
- Expériences antérieures dans la région Atsimo-Andrefana est un atout ;
- Parfaite maîtrise du contexte socioéconomique de la région Atsimo-Andrefana
- Excellentes capacités rédactionnelles, de synthèse et d'analyse en français ;
- Capable de travailler en malagasy et en français ;
- Assumer toutes ses responsabilités et honorer ses engagements ;
- Produire les résultats dont il a la responsabilité dans le respect des délais et des normes de qualité.

8. Rôles et responsabilités de l'équipe d'évaluation :

- Guider la conception globale de l'évaluation et assurer le leadership ;
- Gérer les experts techniques ;
- Se déplacer dans les zones d'intervention pour la collecte des données ;
- Diriger le processus de rédaction des rapports ;
- Faciliter les réunions de présentation des livrables, des constats et des conclusions du rapport final.

9. Dossier de candidature :

Le (la) consultant(e)/le groupe de consultants devra faire parvenir les éléments suivants :

- Curriculum Vitae avec au moins trois références professionnelles ;
- Offre technique incluant la méthodologie et les outils d'évaluation et un chronogramme. En cas de reconfinement qui empêchera les rencontres physiques et déplacements, veuillez préciser la méthodologie/stratégie adoptée ;
- Offre financière ;

Le dossier est à envoyer à M. Niaina RAMAROSON par mail niaina@eisa.org en mettant en copie à Mme A. Reine RAMANANJANAHARY andriaharivola@eisa.org au plus tard le lundi 5 septembre 2022.

MATRICE D'ÉVALUATION

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
PERTINENCE			
L'objectif du projet correspond-il aux priorités de Madagascar en termes de consolidation de la paix et de difficultés ?	Niveau de cohérence entre les objectifs du projet et les priorités et stratégies politiques nationales.	Document de projet. Politique et stratégie nationale de consolidation de la paix, protection sociale, égalité des genres, droits des femmes.	Entretiens avec les responsables des partenaires institutionnels (MID, MPPSPF). Analyse documentaire
Quelle est la cohérence entre la politique du bailleur (PBF) et celle du projet ?	Niveau de cohérence entre les objectifs du projet et les priorités du bailleur	Document de projet. Politique et stratégie du PBF.	Entretiens avec des responsables de l'UNPBF. Analyse documentaire.
L'objectif du projet correspond-il aux priorités de la région Atsimo-Andrefana en termes de consolidation de la paix et de difficultés ?	Niveau de cohérence entre les objectifs du projet et les priorités stratégiques de la région Atsimo-Andrefana.	Document de projet. Politique, stratégie et plans régionaux.	Entretiens avec des responsables régionaux (chef de région, préfet, DRPPSPF). Analyse documentaire.
Correspondance des objectifs du projet avec les stratégies et politiques des groupes cibles et partenaires ?	Niveau de cohérence entre les objectifs du projet et les visions et attentes des groupes cibles et des partenaires.	Document de projet. Acteurs locaux. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).	Entretiens avec des groupes cibles et des partenaires à Antananarivo et sur le terrain. Analyse documentaire.
Le projet a-t-il conservé sa pertinence tout au long de sa mise en œuvre, y compris sa pertinence en termes de calendrier ?	Niveau d'adaptation du projet à l'évolution du contexte (international, national et local).	Document de projet. Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study)	Analyse documentaire. Entretiens avec des groupes cibles et des partenaires.
Dans quelle mesure les collectivités et les services techniques (ministères, CTD, OSC, etc.) sont-ils impliqués dans la mise en œuvre du projet ?	Les parties prenantes du projet ont chacune leurs responsabilités dans la réalisation des activités du projet.	Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).	Groupes de discussion avec les bénéficiaires. Entretiens avec les responsables à Antananarivo, Toliara et sur le terrain (acteurs, ministères, OSC, dirigeants, COJEEA, TEM, etc.). Analyse documentaire

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Comment le projet s'est-il adapté à l'évolution des besoins des cibles (femmes) et au contexte lié à la COVID-19 dans la mise en œuvre des interventions dans le cadre du projet ?	Méthode d'approche projet. Ajustement effectué sur la stratégie, les objectifs et la mise en œuvre du projet.	Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).	Entretiens avec les bénéficiaires. OSC, dirigeants, COJEEA, TEM. Personnel du projet. Analyse documentaire.
Dans quelle mesure l'intervention est-elle compatible avec d'autres interventions menées à Atsimo-Andrefana et à Madagascar, d'un secteur ou d'une institution ?	Existence de lien entre les activités du projet et celles d'autres projets similaires. Coordination des activités avec d'éventuels projets similaires.	Document de projet. Rapport d'avancement du projet. Entretiens avec des responsables régionaux	Analyse documentaire. Entretiens avec les responsables des partenaires institutionnels (MID, MRPPSPF). Entretien avec les responsables des projets et programmes de consolidation de la paix. Entretiens avec des responsables régionaux (chef de région, préfet, DRPPSPF).
Comment le projet a-t-il géré le contexte de la COVID-19 ? Quels ont été les effets de la COVID-19 sur le projet et comment le projet a-t-il été ajusté ?	Adaptation de la mise en œuvre du projet par rapport à la COVID-19.	Document de projet. Rapport d'avancement du projet. Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec le personnel du projet, les partenaires COJEEA, TEM, OSC, etc.
COHÉRENCE			
Les composantes du projet sont-elles conformes à l'analyse et aux objectifs de consolidation de la paix, ainsi qu'aux besoins sous-jacents, au plan UNDAF (2015-2020), aux priorités nationales et à l'ODD ? Les composantes sont-elles cohérentes pour atteindre les résultats attendus ?	Les activités du projet contribuent à l'approche vers les objectifs de consolidation de la paix. Le cadre de résultats et les indicateurs pour mener les activités liées à l'objectif du projet ont été bien définis.	Document de projet. Document stratégique UNDAF. Politique et stratégie nationales. Rapport sur la priorisation des ODD pour la région Atsimo-Andrefana.	Analyse documentaire. Entretiens avec les parties prenantes et les bénéficiaires.
Comment le projet a-t-il été harmonisé avec d'autres initiatives similaires menées par le gouvernement ou d'autres parties prenantes ?	Identification et prise en compte des leçons apprises des projets similaires lors de la conception du projet.	Document de projet. Rapports de projet.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain.

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
EFFICACITÉ			
<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et contribué à la vision stratégique du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix (UNPBF) ?</p>	<p>Niveau des résultats du projet par rapport à la stratégie d'UNPBF.</p>	<p>Rapports de projet. Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study). Stratégie de l'UNPBF.</p>	<p>Analyse documentaire. Entretiens avec des responsables de l'UNPBF. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain</p>
<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il atteint ses objectifs et contribué à renforcer le rôle et la participation des femmes, des femmes élues et des jeunes femmes militantes de la société civile dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) au niveau local ? niveau ?</p>	<p>Niveau d'avancement vers les cibles des indicateurs du projet par rapport au niveau attendu concernant l'intégration des femmes dans le dialogue communautaire. Évaluation des risques lors de la mise en œuvre et des mesures d'atténuation.</p>	<p>Document de projet. Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p>	<p>Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>
<p>Dans quelle mesure le projet a-t-il substantiellement systématisé la prise en compte des inégalités entre les sexes, notamment, la prise en compte de la voix des femmes et appuyé une approche de consolidation de la paix sensible à ces inégalités ?</p>	<p>Résultat produit par le projet visant à établir l'égalité des sexes dans les communautés. Prise en compte de la voix féminine dans le processus de consolidation de la paix.</p>	<p>Document de projet. Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p>	<p>Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>
<p>Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet était-elle appropriée et claire (zones géographiques et bénéficiaires) ?</p>	<p>La méthodologie d'approche et le choix des zones d'intervention retenues par le projet sont réalistes.</p>	<p>Document de projet. Rapport de l'évaluation à mi-parcours. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p>	<p>Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
<p>Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints et quelles ont été les principales raisons de la réalisation, notamment en termes de changements d'attitudes/comportements/perceptions des hommes ?</p>	<p>Adéquation de la structure de mise en œuvre et des mécanismes de coordination et de communication.</p> <p>Les activités et les produits du projet sont conformes à la théorie du changement visée à la conception du projet.</p> <p>La logique d'intervention du projet était claire et bien définie.</p> <p>Les outils utilisés sont appropriés pour produire des résultats</p>	<p>Document de projet.</p> <p>Rapport de l'évaluation à mi-parcours.</p> <p>Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p> <p>Évolution des indicateurs.</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>
<p>Quels sont les objectifs du projet qui n'ont pas été atteints ? Pourquoi ? Quelles sont les leçons apprises ? Quelles sont les recommandations ?</p>	<p>Existence de résultats non atteints par le projet.</p> <p>Problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre du projet.</p> <p>Mesures prises pour résoudre les problèmes.</p> <p>Existence d'imprévus lors de la mise en œuvre du projet.</p>	<p>Rapports de projet.</p> <p>Rapport de l'évaluation à mi-parcours.</p> <p>Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>
<p>Le système de suivi du projet a-t-il saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix de manière adéquate et à un niveau de réalisation approprié ?</p>	<p>Le suivi des activités du projet se fait régulièrement avec les outils appropriés et avec la participation des parties prenantes.</p> <p>Existence d'un tableau de bord renseigné et partagé.</p>	<p>Rapports de projet.</p> <p>Rapport de progression du projet.</p> <p>Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p> <p>Outils de suivis.</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, à Toliara et sur le terrain avec les partenaires et le personnel du projet.</p>
EFFICIENCE			
<p>Dans quelle mesure les ressources (humaines, matérielles et financières) mises à disposition ont-elles été utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs recommandés ?</p>	<p>Valeur effective du financement en numéraire et en nature par rapport au budget prévu.</p>	<p>Rapport financier.</p> <p>Document de projet.</p> <p>Acteurs nationaux et locaux.</p> <p>Personnel du projet</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires et le personnel du projet.</p>

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Quelle a été dans l'ensemble l'efficacité du pourvoi en personnel, de la planification et de la coordination du projet (y compris parmi les bénéficiaires du Fonds, les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes) ?	<p>Les fonds alloués au projet étaient suffisants pour sa mise en œuvre.</p> <p>Correspondance entre niveau attendu et niveau réel en ce qui concerne la quantité et la qualité des ressources humaines.</p> <p>Relation entre le coût réel et les produits des activités.</p>	<p>Rapport financier.</p> <p>Document de projet.</p> <p>Acteurs nationaux et locaux.</p> <p>Personnel du projet.</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires et le personnel du projet.</p>
Dans quelle mesure les fonds ont-ils été transférés et les activités ont-elles été exécutées dans le des délais ?	<p>Les dépenses budgétaires sont exécutées dans les délais et de manière transparente.</p> <p>Ressources supplémentaires mobilisées.</p> <p>Résultats attendus affectés par des retards.</p>	<p>Rapport financier.</p> <p>Document de projet.</p> <p>Acteurs nationaux et locaux.</p> <p>Personnel du projet.</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires et le personnel du projet.</p>
IMPACT			
Les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec l'objectif global et l'impact attendu : notamment en termes de genre et de consolidation de la paix ?	<p>Niveau de cohérence entre les effets des résultats du projet et ses objectifs.</p> <p>Existence de liens logiques entre les produits du projet et les résultats (produits, effets, impacts).</p> <p>Niveau d'avancement à travers la théorie du changement du projet.</p>	<p>Acteurs locaux.</p> <p>Personnel du projet.</p> <p>Parties prenantes.</p> <p>Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p> <p>Document de projet.</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>
Quelles sont les conséquences/effets (positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment les expliquer ?	<p>Existence de changements relatifs aux interventions du projet.</p> <p>Existence d'effets imprévus dans la planification du projet.</p> <p>Situation non identifiée lors de l'évaluation des risques.</p>	<p>Acteurs locaux.</p> <p>Personnel du projet.</p> <p>Parties prenantes.</p> <p>Rapport de progression du projet.</p> <p>Rapport d'étude de fin de projet (endline study).</p> <p>Document de projet.</p>	<p>Analyse documentaire.</p> <p>Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.</p>
Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué aux réalisations stratégiques plus larges visées dans les plans stratégiques, les agendas législatifs et les politiques du pays ?	<p>Contribution des effets de l'intervention du projet dans la réalisation des objectifs stratégiques nationaux.</p>	<p>Politique et stratégie nationale en matière de consolidation de la paix et de développement durable.</p> <p>Rapports de projet.</p> <p>Document de projet.</p>	<p>Analyse documentaire</p> <p>Entretiens avec les parties prenantes et les bénéficiaires.</p>

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
DURABILITÉ			
Dans quelle mesure les bienfaits résultant du projet perdurent-ils après la finalisation du projet et l'arrêt du financement ?	Capacité des bénéficiaires du projet à maintenir les bénéfices tirés de l'intervention du projet. Poursuite de l'idéologie du projet à l'échelle locale. Existence d'une ressource financière pour poursuivre les actions du projet.	Acteurs locaux. Personnel du projet. Parties prenantes. Rapport d'étude de fin de projet (endline study). Document de projet.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.
Quels sont les principaux facteurs qui influencent la viabilité ou la non-viabilité du projet ?	Contrainte aux résultats de l'intervention du projet. Existence de risques politiques, institutionnels, sociaux qui entraveront les avantages du projet.	Acteurs locaux. Personnel du projet. Parties prenantes. Rapports de projet. Rapport d'étude de fin de projet (endline study).	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.
La conception du projet comprenait-elle une stratégie appropriée de viabilité/durabilité et de transfert (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités locales, etc.) afin d'accompagner des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?	Les leçons apprises et les bonnes pratiques sont suffisamment documentées pour faciliter leur utilisation dans des contextes similaires.	Document de projet. Rapports de projet. Personnel du projet. Parties prenantes.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires et le personnel du projet.
SENSIBILITÉ AUX SITUATIONS DE CONFLIT			
Le projet a-t-il explicitement une approche sensible au genre pour la résolution des conflits ?	Les risques ont été identifiés avec des mesures d'atténuation.	Document de projet. Rapports de projet. Personnel du projet. Parties prenantes.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.
Les capacités internes de l'équipe de mise en œuvre du projet sont-elles suffisantes pour garantir le maintien permanent de sensible au genre dans le conflit ?	Niveau d'adéquation entre les compétences du personnel du projet et le profil recherché. Niveau d'avancement du plan d'action genre et indicateurs genre dans le cadre de résultats.	Document de projet. Rapports de projet. Personnel du projet. Parties prenantes.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires et le personnel du projet.

Critères et questions d'évaluation	Indicateurs	Sources	Méthodologie
Le projet traite-t-il efficacement les facteurs de conflit et les facteurs de paix identifiés lors de l'étude de base ?	Études des sources d'instabilité qui existent dans les communautés.	Document de projet. Rapports de projet. Personnel du projet. Parties prenantes.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.
Le projet a-t-il été responsable d'impacts négatifs ?	Existence d'effets négatifs dus à l'intervention du projet. Situation locale en lien avec la faiblesse du projet.	Document de projet. Rapports de projet. Personnel du projet. Acteurs locaux.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.
Un processus permanent de suivi du contexte et un système de suivi des impacts non intentionnels ont-ils été mis en place ?	Les risques susceptibles ont été identifiés avec les mesures d'atténuation correspondantes. Les mesures d'atténuation ont été appliquées et ont apporté des résultats.	Document de projet. Rapports de projet. Personnel du projet. Parties prenantes.	Analyse documentaire. Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet.
VALEUR AJOUTÉE			
Quelle est la valeur ajoutée apportée par le projet au niveau de la région Atsimo-Andrefana et au niveau national dans les différents domaines relevant de son mandat telle qu'elle est perçue par les parties prenantes ?	Autres avantages que l'intégration des femmes dans le processus de prise de décision apporté par l'intervention du projet.	Acteurs locaux. Personnel du projet. Parties prenantes. Rapports de projet.	Entretiens à Antananarivo, Toliara et sur le terrain avec les partenaires, le personnel du projet, les acteurs locaux et les bénéficiaires.

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LA COLLECTE DES DONNÉES DE L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET TALILY RAIKE

OBJECTIF DU GUIDE ET MODE D'UTILISATION

L'évaluation finale du projet Talily Raike consiste à analyser la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets, les impacts et la durabilité du projet, dans le contexte de la consolidation de la paix dans la région Atsimo-Andrefana.

Ce guide est donc développé comme un outil d'évaluation que l'équipe d'évaluateurs utilisera lors de la mission de collecte de données. La collecte des données se fera, entre autres, à travers des entretiens avec les acteurs clés du projet :

- partenaires institutionnels (MID/ODDL, MPPSPF, UNPBF et EISA) ;
- personnel du projet ;
- acteurs locaux (chefs de région, préfets, maires, conseillers municipaux, chefs de village, DRPPSPF, PFROSCAA, OSC, SLC, etc.) ;
- communautés bénéficiaires et groupes cibles (chefs traditionnels et femmes, hommes et jeunes des communautés cibles, champions du genre, communautés locales, bénéficiaires) ;
- collectivités locales non bénéficiaires.

La série de questions suivantes est divisée en quatre catégories principales. Ils serviront de référence à l'animateur de discussion qui s'intéresse aux points suivants :

- la conception et la planification du projet (modalité de conception et de planification, cohérence des objectifs avec les stratégies du pays, des partenaires et des bénéficiaires, synergie avec les autres interventions dans la région, etc.) ;
- la mise en œuvre du projet (opérationnalisation, gestion et de mise en œuvre, degré d'adaptabilité au contexte, etc.) ;
- le résultat du projet (produit et changements apportés, leçons apprises et bonnes pratiques, pérennité des acquisitions et pérennité des bénéfices, etc.) ;
- la recommandation. allocation des ressources, suivi, circonstances appropriées, contraintes

À la manière d'un aide-mémoire, les questions feront l'objet d'adaptations, de modifications et d'élisions selon l'interlocuteur. Elles ne seront pas posées systématiquement par ordre d'apparition dans le présent guide tel qu'une fiche d'enquête.

L'entretien avec les acteurs cités ci-dessus aura lieu sur rendez-vous suivant la planification de la mission d'évaluation ou la disponibilité de la personne concernée. Il peut se faire individuellement ou en groupe de discussion, en mode présent ou en mode virtuel selon les circonstances. Ces échanges seront enregistrés avec l'accord préalable de la personne à interviewer.

Pour commencer, l'animateur ou animatrice de la discussion se présentera et fera connaître à son interlocuteur le motif, le déroulement, la durée de la consultation tout en lui assurant la confidentialité de ses réponses.

Avant chaque entretien, il sera informé :

- le nom de la personne interrogée,
- l'institution ou l'organisme,
- la fonction,
- le début de la participation au projet et
- la fin de la participation au projet.

POUR LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS MID/ODDL, MPPSPF, UNPBF ET EISA)

Conception et planification du projet

- Quelle a été votre contribution personnelle et la contribution de votre institution à la conception du projet ?
- Comment le projet a-t-il choisi les zones cibles et les bénéficiaires ? Ce choix est-il judicieux/raisonnable ? Pourquoi ?
- Quelle correspondance y a-t-il entre les priorités de Madagascar en matière de consolidation de la paix et les objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent-ils aux priorités stratégiques de votre institution ?
- Quels sont les autres projets dans la région Atsimo-Andrefana ou à Madagascar qui ont des points communs avec l'intervention du projet ? Pourquoi ?
- Quels sont les autres projets dans la région Atsimo-Andrefana ou à Madagascar qui ont des aspects contradictoires avec l'intervention du projet ? Pourquoi ?
- Le montant alloué au projet correspond-il aux objectifs fixés ? Expliquer.
- Que pensez-vous de la correspondance des valeurs objectives dans le cadre logique avec l'étendue de la zone d'intervention et la durée du projet ?
- Quels besoins des populations marginalisées ont été pris en considération par le projet ? Quels besoins ne l'ont pas été ?
- Comment le projet a-t-il ées causes profondes de l'inégalité ?

- Quelles responsabilités vous ont été attribuées dans le document de projet ? Dans quelle mesure ces responsabilités coïncident-elles avec vos compétences et capacités ?

Mise en œuvre du projet

- Quel a été votre rôle personnel et le rôle de votre institution dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelles ont été les incidences de la COVID-19 vis-à-vis du projet en termes de planification opérationnelle ? Comment le projet s'est-il adapté au contexte de la COVID-19 ?
- Quels ont été les facteurs de succès ou les facteurs d'échec dans la mise en œuvre du projet ?
- Pensez-vous que les ressources (budget, personnel) mobilisées étaient suffisantes pour mener à bien les activités du projet ? Si oui, pourquoi ? Sinon pourquoi ?
- Quels ont été les échecs du projet liés à l'indisponibilité du budget ?
- Quels ont été les changements d'activité ou de budget apportés lors de la mise en œuvre par rapport à la planification initiale ? Quel était votre rôle dans ces changements ? Ces changements ont-ils respecté les procédures en vigueur ?
- Quelle a été la méthode de suivi du projet ? Quelle a été votre contribution ? Que pensez-vous de la méthodologie et des outils de suivi ?
- Quelles sont les activités du projet qui ont contribué à renforcer le rôle et la participation des femmes (femmes élues et jeunes femmes activistes) dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires et organes communaux) ?
- Lors de la mise en œuvre, comment les activités du projet prennent-elles en compte les inégalités entre les sexes, notamment la prise en compte de la voix des femmes ?
- Dans quelle mesure les activités ont-elles été menées pour contribuer à l'évolution des normes, des valeurs culturelles, des structures de pouvoir et des racines de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes ?

Résultats du projet

- Quels sont les résultats évidents du projet ? Quels sont les objectifs pleinement atteints, partiellement atteints ou non atteints ?
- Quelles sont les conséquences ou effets (positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment les expliquer ?

- Quelles sont les formes perceptibles de renforcement du rôle et de la participation des femmes (élues et jeunes militantes) dans les mécanismes de prise de décision grâce aux interventions du projet ?
- Quels changements le projet a-t-il apportés en termes de normes, de valeurs culturelles et de structures de pouvoir ? Dans quelle mesure a-t-il traité les racines de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes ?
- Quels mécanismes ont été mis en place pour garantir la pérennité des changements induits par le projet ? Quels éléments permettent d'envisager que les changements positifs induits par le projet restent perceptibles dans le temps ?

Recommandation

- Selon vous, quels sont les facteurs qui rendront les résultats du projet durables ou non ? Développez votre réponse.
- Que dois-je souligner (parce que c'était approprié) ou que dois-je changer (parce que ça n'a pas marché ou c'était incompatible avec la conception, la mise en œuvre et la pérennité des résultats du projet) ?
- Quelles suggestions donneriez-vous si l'on doit mettre à l'échelle le projet ?
- Quels sont les points particuliers que vous souhaitez aborder en plus des sujets abordés lors de cet entretien ?

POUR LE PERSONNEL DU PROJET

Conception et planification du projet

- Quelle a été votre contribution personnelle et la contribution de votre institution à la conception du projet ?
- Comment le projet a-t-il choisi les zones cibles et les bénéficiaires ? Ce choix est-il judicieux/raisonnable ? Pourquoi ?
- Quelle correspondance y a-t-il entre les priorités de Madagascar en matière de consolidation de la paix et les objectifs du projet ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent-ils aux priorités stratégiques de votre institution ?
- Quels sont les autres projets dans la région Atsimo-Andrefana ou à Madagascar qui ont des points communs avec l'intervention du projet ? Pourquoi ?
- Quels sont les autres projets dans la région Atsimo-Andrefana ou à Madagascar qui ont des aspects contradictoires avec l'intervention du projet ? Pourquoi ?
- Le montant alloué au projet correspond-il aux objectifs fixés ? Expliquer.

- Que pensez-vous de la correspondance des valeurs objectives dans le cadre logique avec l'étendue de la zone d'intervention et la durée du projet ?
- Quels sont les différents besoins des populations marginalisées pris en compte par le projet ?
- Comment le projet aborde-t-il les causes profondes de l'inégalité ?
- Quelles étaient les responsabilités qui vous étaient assignées dans le document de projet ? Dans quelle mesure ces responsabilités coïncident-elles avec vos compétences et capacités ?

Mise en œuvre du projet

- Quel a été votre rôle personnel et le rôle de votre institution dans la mise en œuvre du projet ?
- Quelles ont été les incidences de la COVID-19 vis-à-vis du projet en termes de planification opérationnelle ? Comment le projet s'est-il adapté au contexte de la COVID-19 ?
- Quels ont été les facteurs de succès ou les facteurs d'échec dans la mise en œuvre du projet ?
- Pensez-vous que les ressources (budget, personnel) mobilisées étaient suffisantes pour mener à bien les activités du projet ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
- Quels ont été les échecs du projet liés à l'indisponibilité du budget ?
- Quels ont été les changements d'activité ou de budget apportés lors de la mise en œuvre par rapport à la planification initiale ? Quel était votre rôle dans ces changements ? Ces changements ont-ils respecté les procédures en vigueur ?
- Quelle était la méthode de suivi du projet ? Quelle a été votre contribution ? Que pensez-vous de la méthodologie et des outils de suivi ?
- Quelles sont les activités du projet qui ont contribué à renforcer le rôle et la participation des femmes (femmes élues et jeunes femmes activistes) dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires et organes communaux) ?
- Lors de la mise en œuvre, comment les activités du projet ont-elles pris en compte les inégalités entre les sexes, notamment la prise en compte de la voix des femmes ?
- Dans quelle mesure les activités ont-elles été menées pour contribuer à l'évolution des normes, des valeurs culturelles, des structures de pouvoir et des racines de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes ?

- Quelle était en les étapes franchies pour intégrer les femmes dans les procédures de résolutions de conflits ?
- Qui étaient les opposants aux objectifs du projet ? Pour quelles raisons ? Comment les avez-vous convaincus ?
- Quels outils a-t-on mis à votre disposition pour la réalisation des activités du projet ? Sont-ils appropriés ? Pourquoi ?
- Quels types d'activités ont connu des retards d'exécution ? Quels autres types ont été exécutés dans le temps ? Pourquoi ?
- Quels ont été les problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre ? Comment les avez-vous gérés ? À qui avez-vous demandé de l'aide ?
- Quels changements ont été apportés aux activités initialement prévues ?
- Quelles sont les activités qui ont nécessité une révision ou une réaffectation du budget ?
- Quelles parties prenantes ont pu assurer ses responsabilités ? Qui n'a pas pu le faire ?
- Quels ont été les imprévus (positifs ou négatifs) lors de la réalisation du projet ?

Résultats du projet

- Quels sont les résultats évidents du projet ? Quels sont les objectifs pleinement atteints, partiellement atteints ou non atteints ?
- Quelles sont les conséquences ou effets (positifs ou négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non) du projet et comment les expliquer ?
- Quelles sont les formes perceptibles de renforcement du rôle et de la participation des femmes (élues et jeunes militantes) dans les mécanismes de prise de décision grâce aux interventions du projet ?
- Comment les bénéficiaires perçoivent-ils les bénéfices du projet ?
- Quels changements le projet a-t-il apportés en termes de normes, de valeurs culturelles et de structures de pouvoir ? Dans quelle mesure a-t-il traité les racines de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes ?
- Quels mécanismes ont été mis en place pour garantir la pérennité des changements induits par le projet ? Quels éléments permettent d'envisager que les changements positifs induits par le projet restent perceptibles dans le temps ?
- Quels sont les points forts/faibles du projet en termes de résultats ?

Recommandation

- Selon vous, quels sont les facteurs qui rendront les résultats du projet durables ou non ? Développez votre réponse.
- Qu'est-ce qu'il faut souligner (parce que c'était approprié) ou qu'est-ce qu'il faut changer (parce que ça n'a pas marché ou c'est incompatible avec la conception, la mise en œuvre et la pérennité des résultats du projet) ?
- Quelles suggestions donneriez-vous si l'on doit mettre à l'échelle le projet ?
- Quels sont les points particuliers que vous souhaitez aborder en plus des sujets abordés lors de cet entretien ?

POUR LES ACTEURS LOCAUX (chefs de région, préfets, maires, conseillers municipaux, chefs de fokontany, DRPPSPF, PFROSCAA, OSC, SLC, etc.)

Conception et planification du projet

- Votre opinion ou celle de vos représentants a-t-elle été consultée avant la mise en œuvre du projet ? Avez-vous fait des propositions ? Lesquels ?
- L'objectif du projet correspond-il aux priorités stratégiques de votre région, commune, population ? Quelles étaient vos attentes ? Ont-ils été pris en compte ?
- Comment le projet a-t-il choisi les zones cibles et les bénéficiaires ? Ce choix est-il judicieux/raisonnable ? Pourquoi ? En quoi ne l'est-il pas ?
- Dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent-ils aux priorités stratégiques de votre CTD, de votre STD ou de votre établissement ?
- Quels sont les autres projets de la région Atsimo-Andrefana qui ont des points communs avec l'intervention du projet ? Pourquoi ? Quels sont ces points communs ?
- Quels sont les autres projets dans la région du Sud-Ouest qui ont des aspects contradictoires avec l'intervention du projet ? Pourquoi ? Quelles sont ces contradictions ?
- Quelles ont été les responsabilités qui vous ont été confiées dans le cadre du projet ? Dans quelle mesure ces responsabilités coïncident-elles avec vos compétences et capacités ?
- Selon vous, quels sont les facteurs à l'origine des conflits communautaires ?
- Pensez-vous que les femmes ont un rôle à jouer et pourraient avoir les meilleures idées pour résoudre les conflits ? Pourquoi et comment ?

Mise en œuvre du projet

- Quelle était en les étapes franchies pour intégrer les femmes dans les procédures de résolutions de conflits ?
- Quelles sont les activités du projet qui ont contribué à renforcer le rôle et la participation des femmes (femmes élues et jeunes femmes activistes) dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires et organes communaux) ?
- Quels ont été les problèmes que vous avez rencontrés lors de la mise en place du projet ? Pourquoi ? Comment les avez-vous résolus ?
- L'objectif du projet correspond-il aux besoins de votre communauté ? Quelles étaient vos attentes ? Ont-ils été pris en compte ?
- Qui sont les responsables et les agents du projet qui ont travaillé dans votre communauté ? Qu'ont fait-ils ou elles exactement ? À quelle fréquence venaient-ils ?
- Quels sont les éventuels changements dans la mise en œuvre du projet que vous avez remarqué pendant et après COVID-19 ?
- Quelles activités de projet connaissez-vous ? À quelles activités du projet avez-vous participé ? Pourquoi, selon vous, le projet a-t-il réalisé ces activités ?
- Qu'aimez-vous et que détestez-vous le plus parmi les activités du projet ?
- Quels ont été les problèmes rencontrés lors de l'intervention ? Pourquoi ? Comment les avez-vous gérés ?
- À qui vous adressez-vous pour demander de l'aide en cas de problème ? Quel type de problèmes leur avez-vous adressé ? Quel a été le résultat de votre demande d'aide ?

Résultats du projet

- Quels sont les résultats évidents du projet ? En général, quels sont les avantages ou les inconvénients du projet dans votre entreprise ? Répondent-ils aux besoins de votre communauté ?
- Comment se présente la participation des femmes, des femmes élues et des jeunes femmes activistes de la société civile dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) à l'échelle locale ?
- Que savez-vous des droits des femmes, de l'égalité entre homme et femme et de la consolidation de la paix ?

- Comment les hommes prennent-ils des initiatives et déploient-ils des efforts de plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes ?
- Quels mécanismes ont été mis en place pour garantir la pérennité des changements induits par le projet ?
- Quels changements le projet a-t-il apportés en termes de normes, de valeurs culturelles et de structures de pouvoir ? Dans quelle mesure a-t-il traité les racines de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes ?
- Comment appliquez-vous les enseignements du projet dans votre quotidien et dans la vie de votre communauté ?
- Comment la participation des femmes à la prise de décision se manifeste-t-elle dans la procédure de résolution des conflits ?
- Quels sont les effets positifs de l'intégration des femmes dans la résolution des conflits ?
- Pensez-vous que le projet a contribué à l'amélioration de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans votre communauté ? Expliquez en donnant des exemples concrets.
- Après avoir appliqué les enseignements tirés du projet, combien de conflits ont-ils pu être évités ou résolus avec la participation des femmes ? Quels conflits n'ont pu être évités ou résolus malgré l'application des enseignements tirés du projet ?
- Comment trouvez-vous la stabilité sociale entre la situation actuelle et celle qui prévalait avant l'intervention du projet ?
- Selon vous, quel est le niveau d'engagement des femmes leaders et activistes des OSC locales dans le renforcement de la cohésion sociale au sein de votre communauté ? Comment appréciez-vous leurs initiatives ? Parmi ces initiatives, lesquelles ont eu le plus d'impact ?
- Comment les leaders communautaires et les autorités politico-administratives soutiennent-ils les initiatives communautaires des femmes leaders et activistes des OSC locales dédiées à la résolution et à la transformation des conflits dans votre communauté ?
- Quels sont les autres faits sociaux auxquels les femmes ont pu participer avec l'intervention du projet pour valoriser leurs droits ?
- Quelles sont vos contraintes actuelles par rapport à la participation des femmes ?
- Quels sont les autres avantages apportés par les activités du projet en dehors de ses objectifs ?
- Comment comptez-vous poursuivre les activités du projet ? Quelles mesures allez-vous prendre pour maintenir les résultats actuels ?

- Quelles sont les situations politiques, institutionnelles et sociales qui pourraient avoir des impacts négatifs sur l'avancement du projet dans votre communauté ? Quelles en sont les raisons ? Comment pensez-vous y remédier ?
- Envisagez-vous de poursuivre les leçons partagées par le projet ? Quel est votre plan ?
- Quels sont vos commentaires sur les bénéfices apportés par le projet ?
- Quels changements positifs induits par le projet sont susceptibles d'être présents dans la communauté à l'avenir ?

Recommandation

- Que pensez-vous des facteurs qui rendront les résultats du projet durables ou non ? Développez votre réponse.
- Quel aspect du projet faut-il retenir (parce qu'il était approprié) ou faut-il améliorer (parce qu'il est incompatible avec la conception, la mise en œuvre et la pérennité des résultats) ?
- Quelles suggestions donneriez-vous si l'on doit mettre à l'échelle le projet ?
- Quels sont les points particuliers que vous souhaitez aborder en plus des sujets abordés lors de cet entretien ?

POUR LES COMMUNAUTÉS BÉNÉFICIAIRES ET LES GROUPES CIBLES (chefs traditionnels et coutumiers, femmes, hommes et jeunes des communes ciblées, champions du genre, communautés locales, bénéficiaires)

Conception et planification du projet

- Quelles ont été votre contribution personnelle et la contribution de votre communauté à la conception du projet ?
- Que savez-vous du projet Talily Raike (objectifs et activités) ?
- Votre opinion ou celle de vos représentants a-t-elle été consultée avant la mise en œuvre du projet ? Avez-vous fait des propositions ? Lesquels ?
- Selon vous, quels sont les facteurs à l'origine des conflits communautaires ?
- Pensez-vous que les femmes ont des rôles à jouer et pourraient avoir les meilleures idées pour résoudre les conflits ? Pourquoi et comment ?

Mise en œuvre du projet

- L'objectif du projet correspond-il aux besoins de votre communauté ? Quelles étaient vos attentes ? Ont-ils été pris en compte ?
- Qui sont les responsables et les agents du projet qui ont travaillé dans votre communauté ? Qu'ont-ils (ou elles) fait exactement ? Combien de fois sont-ils venus ?
- Quels sont les éventuels changements dans la mise en œuvre du projet que vous avez remarqué pendant et après COVID-19 ?
- Quelles activités de projet connaissez-vous ? À quelles activités du projet avez-vous participé ? Pourquoi le projet a-t-il mené ces activités ?
- Quels ont été les problèmes rencontrés lors de l'intervention ? Pourquoi ? Comment les avez-vous gérés ?
- Vers qui vous tournez-vous pour obtenir de l'aide en cas de problème ? Quel type de problèmes leur avez-vous adressé ? Quel a été le résultat de votre demande d'aide ?

Résultats du projet

- Quels sont les résultats évidents du projet ? En général, quels sont les avantages ou les inconvénients du projet dans votre société ? Répondent-ils aux besoins de votre communauté ?
- Comment se présente la participation des femmes (femmes leaders, femmes élues et jeunes femmes militantes de la société civile) dans les mécanismes institutionnels ou traditionnels de prise de décision (structures communautaires, communes et conseils communaux) à l'échelle locale ?
- Que savez-vous des droits des femmes, de l'égalité entre homme et femme et de la consolidation de la paix ?
- Comment les hommes prennent-ils des initiatives et déploient-ils des efforts de plaidoyer en faveur de l'égalité hommes-femmes ?
- Quels mécanismes ont été mis en place pour garantir la pérennité des changements induits par le projet ?
- Quels changements le projet a-t-il apportés en termes de normes, de valeurs culturelles et de structures de pouvoir ? Dans quelle mesure a-t-il traité les racines de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes ?
- Quels changements positifs induits par le projet sont susceptibles d'être présents dans la communauté à l'avenir ?
- Comment appliquez-vous les enseignements du projet dans votre quotidien et dans la vie de votre communauté ?

- Comment la participation des femmes à la prise de décision se manifeste-t-elle dans la procédure de résolution des conflits ?
- Quels sont les effets positifs de l'intégration des femmes dans la résolution des conflits ?
- Pensez-vous que le projet a contribué à l'amélioration de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale dans votre communauté ? Expliquez en donnant des exemples concrets.
- Après avoir appliqué les enseignements tirés du projet, combien de conflits ont-ils pu être évités ou résolus avec la participation des femmes ? Quels conflits n'ont pu être évités ou résolus malgré l'application des enseignements tirés du projet ?
- Comment trouvez-vous la stabilité sociale entre la situation actuelle et celle qui prévalait avant l'intervention du projet ?
- Selon vous, quel est le niveau d'engagement des femmes leaders et activistes des OSC locales dans le renforcement de la cohésion sociale au sein de votre communauté ? Comment appréciez-vous leurs initiatives ? Parmi ces initiatives, lesquelles ont eu le plus d'impact ?
- Comment les leaders communautaires et les autorités politico-administratives soutiennent-ils les initiatives communautaires des femmes leaders et activistes des OSC locales dédiées à la résolution et à la transformation des conflits dans votre communauté ?
- Quels sont les autres faits sociaux auxquels les femmes ont pu participer avec l'intervention du projet pour valoriser leurs droits ?
- Quelles sont vos contraintes actuelles par rapport à la participation des femmes ?
- Envisagez-vous de poursuivre les leçons partagées par le projet ? Quel est votre plan ?
- Quels sont vos commentaires sur les bénéfices apportés par le projet ?

Recommandation

- Que pensez-vous des facteurs qui rendront les résultats du projet durables ou non ? Développez votre réponse.
- Qu'est-ce qu'il faut souligner (parce que c'était approprié) ou qu'est-ce qu'il faut changer (parce que ça n'a pas marché ou c'est incompatible avec la conception, la mise en œuvre et la pérennité des résultats du projet) ?
- Quelles suggestions donneriez-vous si l'on doit mettre à l'échelle le projet ?
- Quels sont les points précis que vous souhaitez aborder en plus des sujets abordés lors de cet entretien ?

POUR LES COMMUNAUTÉS LOCALES NON BÉNÉFICIAIRES

- Quels sont les types de conflits qui existent dans votre communauté ? De quelle source sont-ils ?
- Quels sont les mécanismes de résolution de conflits que vous appliquez dans votre communauté ? Quels sont leurs résultats ?
- Comment les femmes participent-elles à la prise de décision et à la résolution des conflits dans votre communauté ? Quelle évolution avez-vous constatée ?
- Quel type de soutien votre communauté a-t-elle reçu en termes de consolidation de la paix ? De qui les avez-vous reçus ? Quand ?
- Que savez-vous du projet Talily Raike ? De la part de qui et dans quelles circonstances avez-vous appris ?

CALENDRIER RÉVISÉ

Phases de l'évaluation.	Durée	Début	Fin	3-oct	10-oct	17-oct	24-oct	31-oct	7-nov	14-nov
1. Phase de démarrage										
Réunion de mise au point	1	lundi 3/10/2022	lundi 3/10/2022							
Revue documentaire	4	mardi 4/10/2022	vendredi 7/10/2022							
Finalisation de la matrice d'évaluation et des outils pour la collecte et l'analyse des données et du calendrier de la mission de collecte des données	2	samedi 8/10/2022	dimanche 9/10/2022							
Rédaction du rapport de démarrage	3	lundi 10/10/2022	mercredi 12/10/2022							
Soumission du rapport de démarrage	mercredi 12/10/2022									
Lecture et validation du rapport de démarrage	3	jeudi 13/10/2022	dimanche 16/10/2022							
2. Phase de collecte des données										
Descente et collecte de donnée sur le terrain	10	lundi 17/10/2022	mercredi 26/10/2022							
Collecte de données à Antananarivo	2	jeudi 27/10/2022	vendredi 28/10/2022							
3. Phase d'analyse des données, de rédaction et de validation										
Analyse et rédaction du premier draft	15	vendredi 21/10/2022	vendredi 4/11/2022							
Soumission du premier draft	vendredi 4/11/2022									
Lecture et validation du premier draft	3	samedi 5/11/2022	lundi 7/11/2022							
Élaboration du rapport intermédiaire	3	dimanche 6/11/2022	mercredi 9/11/2022							
Soumission du rapport intermédiaire	mercredi 9/11/2022									
Lecture et validation du rapport intermédiaire	3	jeudi 10/11/2022	samedi 12/11/2022							
Finalisation du rapport final	3	samedi 12/11/2022	lundi 14/11/2022							
Soumission du rapport final	lundi 14/11/2022									
4. Phase de dissémination										
Dissémination des résultats de l'évaluation	1	mardi 15/11/2022	mardi 15/11/2022							

AGENDA DES MISSIONS DE TERRAIN

Date	Lieu	Activités
Sam 15/10	Antananarivo — Toliara	Voyage
Dim 16/10	Toliara	Organisation des rencontres et de la logistique Début de la rédaction à partir de la documentation
Lun. 17/10	Toliara	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> • TEM, • PFROSCAA, • COJEAA
Mar 18/10	Andranohinaly	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> • le maire ou les adjoints au maire • les membres du conseil communal • les membres de la SLC • les chefs de fokontany • les « lehilahy to rehake » • le TEM local Groupes de discussion avec la communauté

	Tsianisiha	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> le maire ou les adjoints au maire les membres du conseil communal les membres de la SLC les chefs de fokontany les « lehilahy to rehake » le TEM local Groupes de discussion avec la communauté
	Toliara	Agent local du projet
Mer 19/10	Sakaraha	Chef de district
	Mahaboboka	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> le maire ou les adjoints au maire les membres du conseil communal les membres de la SLC les chefs de fokontany les « lehilahy to rehake » le TEM local Groupes de discussion avec la communauté
	Vineta-Andamasiny	Entretien avec le maire ou les adjoints au maire Entretien avec les chefs de fokontany Groupes de discussion avec la communauté
Jeu 20/10	Toliara	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> Gouverneur Préfet (MID) Chef de district Toliara II (et gender champion) DRPPSPF ONG Bel Avenir
Ven 21/10	Basibasy	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> le maire ou les adjoints au maire les membres du conseil communal les membres de la SLC les chefs de fokontany les « lehilahy to rehake » le STEM local Groupes de discussion avec la communauté
Sam 22/10	Vatolatsaky	Entretien avec : <ul style="list-style-type: none"> le maire ou les adjoints au maire les membres du conseil communal les membres de la SLC les chefs de fokontany les « lehilahy to rehake » le TEM local Groupes de discussion avec la communauté
Dim 23/10	Toliara	Entretien téléphonique avec les informateurs clés des autres communes d'intervention.
Lun 24/10	Toliara — Antananarivo	Voyage

NOTATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET

Échelle de notation

Note	Appréciation	Catégorie
6	Très satisfaisant	SATISFAISANT
5	Satisfaisant	
4	Plutôt satisfaisant	
3	Plutôt insuffisant	INSUFFISANT
2	Insuffisant	
1	Très insuffisant	

Orientations pour noter chaque critère d'évaluation

Échelle de notation	Appréciation
Très satisfaisant (6)	Du point de vue du critère concerné, le projet a atteint ou dépassé tous les principaux objectifs, cibles, attentes, résultats (ou effets) et pourrait être considéré comme un modèle dans sa typologie de projets.
Satisfaisant (5)	Du point de vue du critère concerné, le projet a atteint la quasi-totalité (à titre indicatif, plus de 80 à 95 %) de ses principaux objectifs, cibles, attentes, résultats (ou effets).
Plutôt satisfaisant (4)	Du point de vue du critère concerné, le projet a atteint la majorité (à titre indicatif, entre 60 et 80 %) de ses principaux objectifs, cibles, attentes, résultats ou effets. Toutefois, un nombre important d'entre eux n'a pas été atteint.
Plutôt insuffisant (3)	Du point de vue du critère concerné, le projet n'a pas atteint ses principaux objectifs (à titre indicatif, moins de 60 %), cibles, attentes, résultats ou effets.
Insuffisant (2)	Du point de vue du critère concerné, le projet a atteint seulement une minorité de ses objectifs, cibles, attentes, résultats ou effets.
Très insuffisant (1)	Du point de vue du critère concerné, le projet n'a atteint pratiquement aucun de ses objectifs, cibles, attentes, résultats ou effets.

LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES

Entité	Nom et Prénom	Fonction
Commune d'Andranohinaly	Jean Fenoavy	1er Adjoint au maire
	Léonie	Membre de l'association Maderasoa
	Manahimana Tatasoa	SFC
	Noeline Tsirafesy Rafaravavy	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke
	Odila	Membre de l'association Maderasoa
	Soamana Jean de Pierre	Secrétaire général de la commune
	Sosita	Membre de l'association Maderasoa
	Sylvie	Membre de l'association Maderasoa
	Thoria	Membre de l'association Maderasoa
	Tovokery	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke
Commune de Basibasy	Calvin Jafeta Fanomeza	Maire
	Damy Soamana	Conseiller communal
	Mahasolokely	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke
	Mariany Kidy	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke
	Solange Valerie Zesoa	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke
Commune de Beravy-Haut	Antonine Rasoavintoky	Membre de l'association Milavonjy
	Arlea Nomenjanahary	Membre Association
	Astera	Membre de l'association Milavonjy
	Délicia Zaname	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke, Membre de l'association Fintsinjovaso
	Francisco	Secrétaire Association Behatea
	Jeannot Fety	Président Association Milavonjy
	Jocelline Yrène Claire Ahiavao	Membre de l'association Fintsinjovaso
	Josette	Présidente de l'association Fahasambarana
	Melda Kajeline	Vice-Présidente de l'association Fintsinjovaso
	Melie Zemeny	Membre de l'association Fintsinjovaso
	Patricia Edwige	Secrétaire Association Fintsinjovaso
	Ranetsa Borozy	Membre de l'association Behatea
	Reliny Viavy	Membre de l'association Milavonjy
	Sambotsaiky Zafimonja	Président Association Behatea
	Setanie Sembiteako	Membre de l'association Fintsinjovaso
Tery Edson	Secrétaire Association Milavonjy	

	Tsikizahy Reale	Membre de l'association Manantena
	Zaname Sembiteako	Membre de l'association Fitahia
Commune de Mahaboboky	Adrien Nomenjanahary	Membre d'OSC, animateur de Talily Raïke
	Berline Ravaoarisoa	Membre de l'association Taratra
	Berthelotte Tsimanitra	Conseillère communale
	Émile Mahave	Secrétaire général de la commune
	Félix Mahaso	Conseiller communal
	Frédéric Pascal	Pasteur de l'Église luthérienne
	Joeline Soaraza	AGF commune
	Juste Lazandrany	Secrétaire de la commune
	Pascal Randriamiavy	1er adjoint au maire
	Rosella Raherinirina	Bénéficiaire
	Tsiebo Mahasolo	Président du conseil communal
	Victor Anatole Ramiandrisoa	Trésorier communal, membre de la SLC
Commune de Tsianisiha	Dody Jummerman Rakotomavo	Maire
Commune de Tsianisiha	François Jean	Sensibilisateur sur la masculinité positive
	Manantena Jean Mahatokisa	Bénéficiaire
	Yollande Otisy	Bénéficiaire
Commune de Vatolatsaky	Berger Mahagno	Président du fokontany d'Ampihamy
	Claudine Rasoanirina	Conseillère communale
	Éloi	Bénéficiaire indirect
	Fanagnaso	Bénéficiaire indirect
	Fegna	Bénéficiaire indirect
	Florine Monja	Présidente de l'association des femmes
	Fotsy	Bénéficiaire indirect
	Hamel	Conseiller communal
	Hevao	Bénéficiaire indirect
	Lambo	Bénéficiaire indirect
	Malinda	Bénéficiaire indirect
	Manio	Bénéficiaire indirect
	Mara	Bénéficiaire indirect
	Marinely	Bénéficiaire indirect
	Mbaraha	Bénéficiaire indirect
Mitohy	Bénéficiaire indirect	

	Mpindreso	Bénéficiaire indirect
	Raudolphe	Président du conseil communal
	Razay	Bénéficiaire indirect
	Sitraka	Bénéficiaire indirect
	Soariny	Bénéficiaire indirect
	Tateraky	Bénéficiaire indirect
	Tsekary	Bénéficiaire indirect
	Tsifosy	Bénéficiaire indirect
	Tsimagnary	Bénéficiaire indirect
	Voagna	Bénéficiaire indirect
Commune de Vineta-Andamasiny	Celestine	Membre de l'association femmes Vatsina'ankohonana
	Lavera Jean Remasindaza	Citoyen indirect
	Niriko Prospere	Citoyen indirect
	Samuel Fanomezantsoa	Maire (bénéficiaire indirect)
	Soamiharimaly	Adjoint au maire (bénéficiaire indirect)
EISA	Harivola Ramananjanahary	Chargée de programmes (Lead operational)
	Niaina Ramaroshon	Responsable administratif et financier
	Patrick Ramaroson	Point focal de Talily Raike à Toliara (Peace Builder)
	Soa Razafimanjanto	Chargée de programmes
	Valdiodio Ndiaye	Représentant pays
MPPSPF	Eugénie Tiaray Rakotoharo	Directeur régional de la population (DRPPSPF) Atsimo Andrefana
OSC, COJEAA	Fidson Jean Mahatao	Président
OSC, ONG Bel Avenir	Jeanne Ella Lantoarinirina	Représentante de l'association Cultuléart
OSC, PFROSCAA	Annia Fabienne Solondraibe	Trésorière
OSC, TEM	Antoine Faraherintsoa Ratsimba	Président régional Atsimo Andrefana
Région Atsimo Andrefana	Vonjy Manantenasoa Bototsako	Cheffe du district de Toliara II Championne du genre
UNPBF	Audrey Abit	Spécialiste en genre
	Ramahazo Harimisa Andrianony	Responsable suivi-évaluation

LISTE DES DOCUMENTS EXAMINÉS

Auteur, année	Titre
Documents de référence	
EISA, 2020	Document de projet, 39 pages
EISA, mars 2022	Document de projet (modifié et complété), 40 pages
EISA, juillet 2020	Plan stratégique EISA 2020-2025, 15 pages
EISA, 2021	Plan de suivi et évaluation, PBF EISA, 4 pages
EISA, 2022	Note de changement de stratégie de mise en œuvre des activités du projet, 2 pages
EISA, 2022	Accord de volontaires, 3 pages
EISA, 2022	Protocole avec COJEAA, 3 pages
EISA, 2022	Protocole avec TEM, 2 pages
EISA, 2022	Protocole avec Cultuléart, 3 pages
UNEG	Normes et règles d'évaluation, 30 pages
Nations Unies	Plan d'action pour la participation des femmes à la consolidation de la paix
Nations Unies	Résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité
État malagasy	Plan d'urgence de Madagascar (PEM)
État malagasy, MID	Politique nationale de la décentralisation [PND]
État malagasy, MPPSSF	Plan d'action nationale genre et développement [PANAGED] Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre.
Évolution des indicateurs	
EISA, 2022	Évolution des indicateurs, juin 2021, 7 pages
EISA, 2022	Évolution des indicateurs, novembre 2021, 7 pages
EISA, 2022	Indicateurs des Talily Raike Mars 2022, 7 pages
EISA, 2022	Évolution des indicateurs mai 2022, 9 pages
EISA, 2022	Évolution des indicateurs octobre 2022, 9 pages
EISA, 2022	Indicateurs Talily Raike Oct 2022 – EXTRAIT, 3 pages
Rapport d'activité du projet	
EISA, avril 2021	Comité du projet 1 EISA, 2 pages
EISA, juin 2021	EISA Talily Raike GPI Rapport de progression rapport semestriel
EISA, septembre 2021	Rapport d'activité : Focus groups de conscientisation avec les chefs traditionnels et coutumiers, les femmes et les jeunes, 7 pages
EISA, octobre 2021	Comité du projet 3 Partenaires, 20 pages
EISA, novembre 2021	Rapport de progression rapport annuel TALILY RAIKE, 18 pages
EISA, décembre 2021	Rapport de suivi Talily Raike
EISA, avril 2022	Réunion du comité du projet 4, 23 pages
EISA, mai 2022	Rapport de progression, rapport semestriel
PBF, juin 2022	Rapport sur les changements induits par le projet Talily Raike, 18 pages
EISA, juillet 2022	Rapport de l'atelier de capitalisation et de cérémonie de récompense, 16 pages
EISA, juillet 2022	Présentation Talily Raike Atelier de capitalisation, 35 pages
COJEAA, 2022	Rapport technique bimestriel de COJEAA, 4 pages
EISA, 2022	Compilation des engagements citoyens des OSC, 6 pages
EISA, 2022	Compilation des focus et dialogues par Patrick, 16 pages
COJEAA, 2022	Rapport final [COJEAA], 20 pages
TEM, 2022	Rapport final de campagne de sensibilisation [TEM], 11 pages

EISA, 2022	Scénarios TALILY RAIKE, 5 pages
EISA	Rapports financiers
Rapport d'études	
ONG SAHA, avril 2021	Rapport de Baseline Study de Talily Raike, 70 pages
M. Ravelomanantsoa et Mme Ravonihantamanana, 2022	Rapport de la revue mi-parcours de TALILY RAIKE, 35 pages
ONG SAHA, septembre 2022	Draft du rapport de l'endline SAHA, 55 pages
Autres	
EISA, janvier 2021	Outils de planification-suivi Projet GYPI
EISA, 2022	Termes de références de la formation des OSC en facilitation de dialogue, 4 pages
EISA	Canevas de rapport d'activités de sensibilisation [DP, Vad, Animation], 3 pages
EISA, 2022	Termes de références évaluation finale Talily Raike (relance), 7 pages
EISA	Torolalana fanentanana (Animation de masse)
EISA	Torolanana fanentanana (DP et VaD), 2 pages
EISA	Torolanana fanentanana Talily Raike
EISA	Tsara ho fantatra ho an'ny mpanentana Talily Raike, 2 pages

INFORMATIONS SUR LES ÉVALUATEURS

Nom et fonction	Responsabilité
<p>M. Christian José Ravelonandro Évaluateur principal (chef d'équipe)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonner l'évaluation avec l'appui de 3 consultantes ; • Développer la méthodologie ; • Diriger l'équipe de collecte des informations et des données d'évaluation ; • Analyser les informations et les données collectées ; • Assurer la qualité de l'évaluation grâce à une approche fondée sur des preuves ; • Consolider les livrables et les soumettre dans les délais impartis et dans le respect des standards de qualité exigés par le GNUE
<p>Dr. Ranjatiana Randriantsara Spécialiste en consolidation de la paix</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'analyse de l'impact du projet en matière de consolidation de la paix ; • Appuyer la conception des outils de collectes des informations notamment en ce qui concerne la consolidation de la paix ; • Appuyer l'analyse des informations d'évaluations ; • Appuyer la rédaction des rapports d'évaluation en assurant notamment le volet consolidation de la paix.
<p>Mlle S'ending Refeno et Mme Mino Solomiarantsoa Rakotobe Spécialiste en genre et inclusion (évaluatrice)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la mesure dans laquelle les dimensions genre et inclusion ont contribué ou non à l'atteinte des objectifs eu égard aux critères d'évaluation et émettre des recommandations dans ce domaine ; • Participer à la conception des outils thématiques d'évaluation relatifs à sa spécialité (matrice d'évaluation, questionnaires et guides d'entretien, tableaux d'analyse, etc.) ; • Collecter et analyser les informations d'évaluation ; • Contribuer à la rédaction des rapports d'évaluation.